

STRATEGIE ET FEUILLE DE ROUTE DU CONTRAT TERRITORIAL LIGNON VIZEZY  
ANZON ET AFFLUENTS 2024-2026 / 2027-2029

# PROJET DE CONTRAT TERRITORIAL LIGNON VIZEZY ANZON ET AFFLUENTS 2024-2026 / 2027-2029



Loire  
FOREZ  
Agglo

Version finale – Mai 2023

Loire Forez agglomération  
Direction du Cycle de l'Eau  
Direction de l'Environnement et de l'Économie  
Circulaire  
Service Rivières et Bords de Loire  
Service biodiversité et milieux naturels



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Loire  
LE DÉPARTEMENT



# Sommaire

<b>Introduction générale .....</b>	<b>4</b>
<b>1.La stratégie territoriale .....</b>	<b>5</b>
1.1. <i>Présentation du bassin versant .....</i>	5
1.2. <i>Orientations stratégiques de Loire Forez agglomération .....</i>	19
1.3. <i>Objectifs de reconquête de la qualité de l'eau et de conservation des habitats .....</i>	27
<b>2.Feuille de route .....</b>	<b>41</b>
2.1 Gouvernance et mise en œuvre du contrat .....	41
2.2 Un programme d'actions sur 2 fois 3 ans .....	45
2.3 Synthèse financière.....	47
2.4 Evaluation du dispositif et indicateurs .....	50
<b>Conclusion.....</b>	<b>55</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

## Table des cartes

Carte 1: Présentation du bassin versant .....	7
Carte 2: Localisation des masses d'eau .....	8
Carte 3 : Occupation du sol en 2018 sur le bassin versant .....	10
Carte 4: Etat des masses d'eau et priorisation sur le bassin versant Lignon du Forez .....	33

## Table des figures

Figure 1 : Grands postes d'occupation du sol sur le site Natura 2000 (source : mise à jour de la cartographie des habitats, Ecotype 2021).....	11
Figure 2: Répartition de l'état écologique des masses d'eau .....	12
Figure 3 : Une mobilisation des outils pour répondre aux enjeux de préservation .....	21
Figure 4 : Des enjeux organisés autour de 5 grandes thématiques .....	25
Figure 5 : Les deux axes socles de la stratégie territoriale du futur contrat territorial .....	27
Figure 6 : Les axes de travail et thématiques transversales du futur contrat territorial.....	28
Figure 7 : Score de priorité par masse d'eau.....	32

## Table des tableaux

Tableau 1: Synthèse de l'état des lieux du SDAGE.....	15
Tableau 2: Synthèse du programme de mesures du SDAGE .....	16
Tableau 3: Principales altérations des cours d'eau du territoire .....	17
Tableau 4 : Tableau de bord des documents d'objectifs Natura 2000 des sites FR8201756 et FR8201758 – socle commun de la stratégie portée par LFA .....	22
Tableau 5 : Objectifs et stratégies identifiés pour chaque masse d'eau .....	37
Tableau 6 : Stratégie du Contrat territorial Lignon Vizézy Anzon et affluents .....	40

## Table des photos

Photo 1 : Le Lignon du Forez (source : LFa).....	4
Photo 2 : Cours d'eau sur le bassin versant Lignon du Forez (source : LFa).....	6
Photo 3 : Alternance de prairies et de boisements sur le Haut-Lignon (source E.Primat) .....	11

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

# Liste des acronymes

ADDEAR	
AELB	Agence de l'Eau Loire Bretagne
ANC	Assainissement Non Collectif
AEP	Alimentation en eau potable
COPIL	Comité de Pilotage
COTECH	Comité technique
CT	Contrat Territorial
DCE	Directive Cadre sur l'Eau
DDT	Direction Départementale des Territoires
DOCOB	Document d'Objectif Natura 2000
EVEE	Espèce Végétale Exotique Envahissante
EIC	Espèce d'Intérêt Communautaire
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ERC	Eviter – Réduire – Compenser
GIEP	Gestion Intégrée des Eaux Pluviales
GEMAPI	Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
HIC	Habitat d'Intérêt Communautaire
HMUC	Hydrologie Milieux Usages Climat
IPR	Indice Poisson Rivière
LFa	Loire Forez Agglomération
MAEC	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
ODD	Objectif de Développement Durable
OFB	Office Français de la Biodiversité
OP	Objectif opérationnel
OPC	Organisme de Placement Collectif
OFB	Office Français de la Biodiversité
PAEC	Plan Agro-Environnementales et Climatiques
PCAET	Plan Climat Air Energie Territorial
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PTGE	Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau
REH	Réseau d'Evaluation des Habitats
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDA	Schéma Directeur d'Assainissement
SDEP	Schéma Directeur de l'Eau Potable
TEN	Territoire engagé pour la Nature

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

# Introduction générale

Ce document a pour but de présenter de manière synthétique la stratégie et la feuille de route validée collectivement pour le bassin versant du Lignon du Forez, pour une durée de 6 ans.

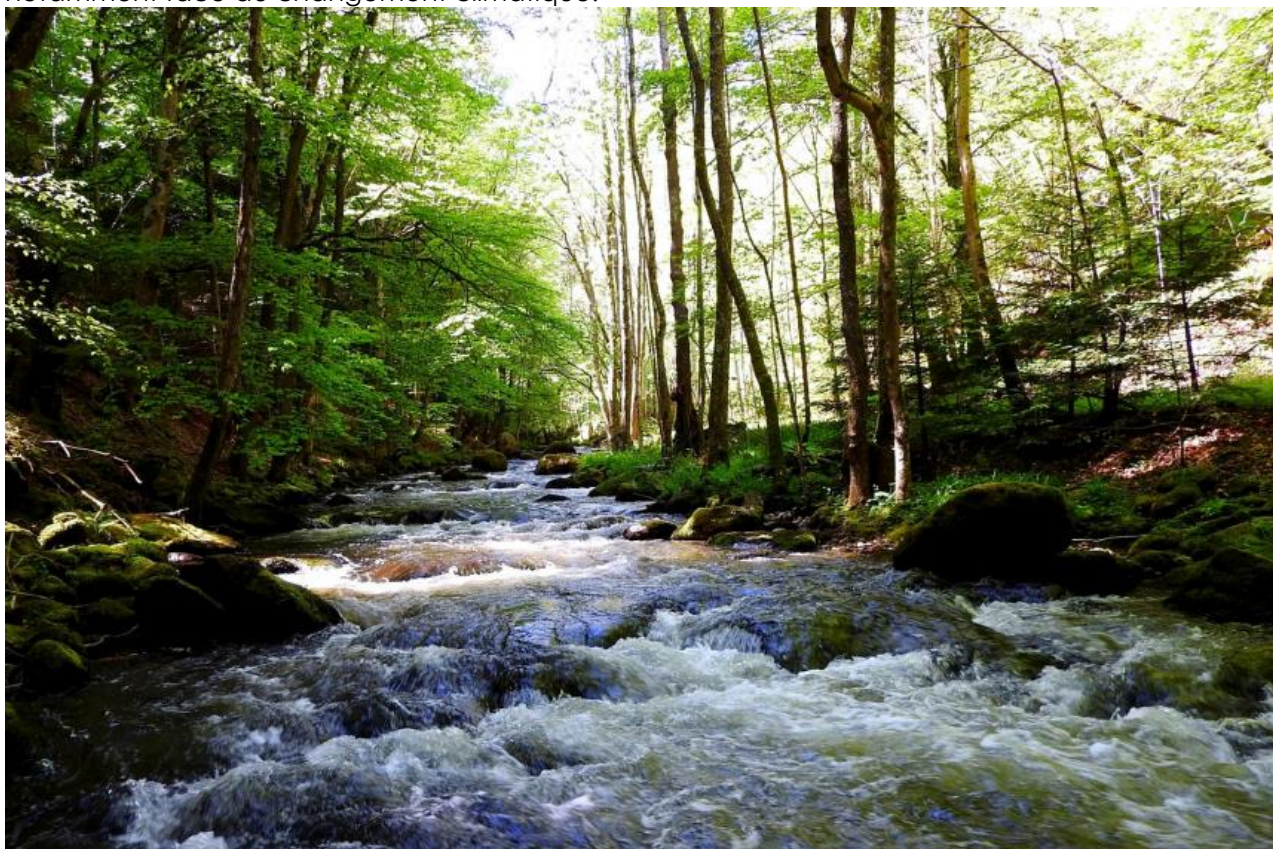
Le périmètre du Contrat Territorial (CT) Lignon, Vizézy, Anzon et affluents permet de travailler à une échelle cohérente sur le plan hydrographique. La stratégie territoriale décrit les priorités par masse d'eau pour favoriser, de manière opérationnelle, l'atteinte des objectifs environnementaux ciblés dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne 2022 – 2027 et dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire en Rhône-Alpes. Ce projet de contrat intègre également la réponse aux enjeux de la directive Habitats faune-flore relative à l'animation des sites Natura 2000.

La spécificité Natura 2000 du bassin versant du Lignon-du-Forez amène à une réflexion globale sur la gestion des milieux naturels du territoire. La rédaction de la stratégie territoriale et de la feuille de route sur les 6 prochaines années s'inscrit dans un cadre plus large de révision des documents d'objectifs Natura 2000. La transversalité et la mutualisation des moyens (scientifiques, techniques, financiers et humains) sont un atout structurant de la mise en œuvre d'une politique de gestion des milieux naturels cohérente à l'échelle de la collectivité.

La feuille de route décrit la méthodologie mise en œuvre dans l'arbitrage des masses d'eau prioritaires sur le bassin versant ainsi que les enjeux, objectifs, pistes d'actions pour chaque masse d'eau et les modalités de mise en œuvre pour la période 2024-2026 et 2027-2029. La gouvernance et les moyens/compétences d'animation mobilisés sont également détaillées dans celle-ci.

Ce document répond aux questions suivantes : Quel est le territoire ? Pourquoi agir sur ce territoire ? Où agir en priorité ? Dans quels objectifs ? Avec qui ? Quelles sont les conditions pour agir efficacement ?

Ce document décrit la stratégie de résilience à mettre en œuvre pour conserver la qualité des eaux du bassin versant et restaurer les compartiments et habitats naturels qui subissent diverses pressions et altérations, notamment face au changement climatique.



**Photo 1 : Le Lignon du Forez (source : LFa)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

# 1. La stratégie territoriale

## 1.1. Présentation du bassin versant

### a. Données générales

Territoire	Données générales	
Bassin versant Lignon du Forez	Quelles sont les problématiques du territoire ?	Les problématiques principales du territoire concernent la morphologie des milieux aquatiques, la continuité écologique, les pollutions domestiques et agricoles (pesticides, nitrates) et les déficits quantitatifs.
	Captage prioritaire ?	Non concerné
	Surface du territoire ?	740 km <sup>2</sup>
	Surface Agricole Utile ?	37 000 ha (Hautes Chaumes et Piémont du Forez)
	Cours d'eau concerné par le CT ?	Le Lignon-du-Forez, le Vizézy, l'Anzon, le Drugent, le Félines, le Pralong, le Ruillat, le Moingt, l'Alliot et le Curtieux
	Orientations principales du territoire ?	Polyculture élevage avec une prédominance de l'élevage en amont et de grandes cultures/maraichage en aval. Estives localisées sur les monts du Forez Quelques industries en aval
	Les masses d'eau dégradées sont-elles proches du bon état ?	12 masses d'eau cours d'eau sur le bassin versant 4 masses d'eau présentent un état écologique médiocre Une masse d'eau présente un état écologique très mauvais Très peu de données de suivis sur l'IBGN et l'IPR
	Enjeux sur le territoire/Pressions	<p><b>Qualité physique des milieux aquatiques</b> Les travaux réalisés entre 2017 et 2021 sont encore difficilement quantifiables au niveau des bénéfices apportés aux populations piscicoles. De nombreux travaux de restauration et d'entretien ont été réalisés (c'est le cas notamment du Ciboulet). Des études de suivis devront être mises en œuvre pour évaluer plus finement l'impact des actions sur le milieu.</p> <p><b>Quantité des eaux et résilience face aux effets du changement climatique</b> A dire d'experts, à ce jour en considérant les conséquences du changement climatique, le Lignon du Forez pourrait d'ici une quinzaine d'années être le dernier cours d'eau du Département de la Loire sans assec temporaire ! Considérant que le volume pluviométrique annuel reste stable et que la répartition spatio-temporelle évolue sur le bassin versant, il s'avère indispensable aujourd'hui de mettre en œuvre différentes solutions fondées sur la nature permettant d'envisager un maintien de l'écoulement sur une majorité des masses d'eau du bassin versant et prioritairement les six principales : Lignon amont, Lignon de Plaine, Vizézy amont, Vizézy de plaine, Anzon et Moingt.</p> <p><b>Qualité des eaux et lutte contre les pollutions domestiques et diffuses</b> Une qualité de l'eau préservée sur les rivières de bassin versant mais fragilisée à l'aval en lien avec les activités agricoles, domestiques et industrielles présentes.</p>

## b. Diagnostic et enjeux

Le Lignon-du-Forez est le principal affluent rive gauche du fleuve Loire dans le département. Il prend sa source dans les monts du Forez. Son bassin versant se situe dans l'ouest du département de la Loire (42) et occupe une surface de 740 km<sup>2</sup>. Il reçoit les eaux de deux affluents majeurs : l'Anzon, affluent rive gauche, et le Vizézy, affluent rive droite.

Le bassin versant du Lignon-du-Forez est caractérisé par un relief marqué. Trois grandes entités peuvent être distinguées :

- **les monts du Forez à l'Ouest**, avec le point culminant du bassin versant : Pierre sur Haute à 1634 m d'altitude (commune de Chalmazel-Jeansagnière).
- **le piémont**, zone d'interfaces, son altitude moyenne est comprise entre 900 et 400 m et marqué par des vallées encaissées le qualifiant de pays coupé.
- **la plaine du Forez à l'Est** : en dessous de 400 m d'altitude, elle représente 1/3 du bassin versant. Le point bas correspond au Bec du Lignon (329 m), zone de confluence avec la Loire. Dans cette partie de la plaine du Forez, les cours d'eau s'écoulent dans la zone de protection spéciale plaine du Forez (Natura 2000). La plaine se démarque également par une plaque d'étang assez importante et interconnectée.

La grande variation altitudinale du bassin versant du Lignon-du-Forez induit une importante diversité paysagère, géomorphologique et d'utilisation des sols. Torrents montagnards, vallées encaissées, zones humides et prairies de moyenne montagne contrastent avec les vastes forêts alluviales, terres cultivées et rivières à méandres aux écoulements lents de la plaine.

12 masses d'eau sont présentes sur le bassin versant :

FRGR0170	le Lignon et ses affluents depuis sa source jusqu'à Boën ;
FRGR0171	le Lignon et ses affluents depuis Boën jusqu'à sa confluence avec la Loire ;
FRGR1022	le Vizézy et ses affluents depuis sa source jusqu'à Savigneux ;
FRGR0172	le Vizézy et ses affluents depuis Savigneux jusqu'à sa confluence avec le Lignon ;
FRGR0174	l'Anzon et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Lignon ;
FRGR1014	le Curtieux et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Vizézy ;
FRGR1045	le Ruillat et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Vizézy ;
FRGR1058	le Moingt et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Vizézy ;
FRGR1107	le Pralong et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Vizézy ;
FRGR1179	l'Alliot et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Lignon ;
FRGR1188	le Félines et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Vizézy ;
FRGR1222	le Drugent et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Lignon

**Photo 2 : Cours d'eau sur le bassin versant Lignon du Forez (source : LFa)**

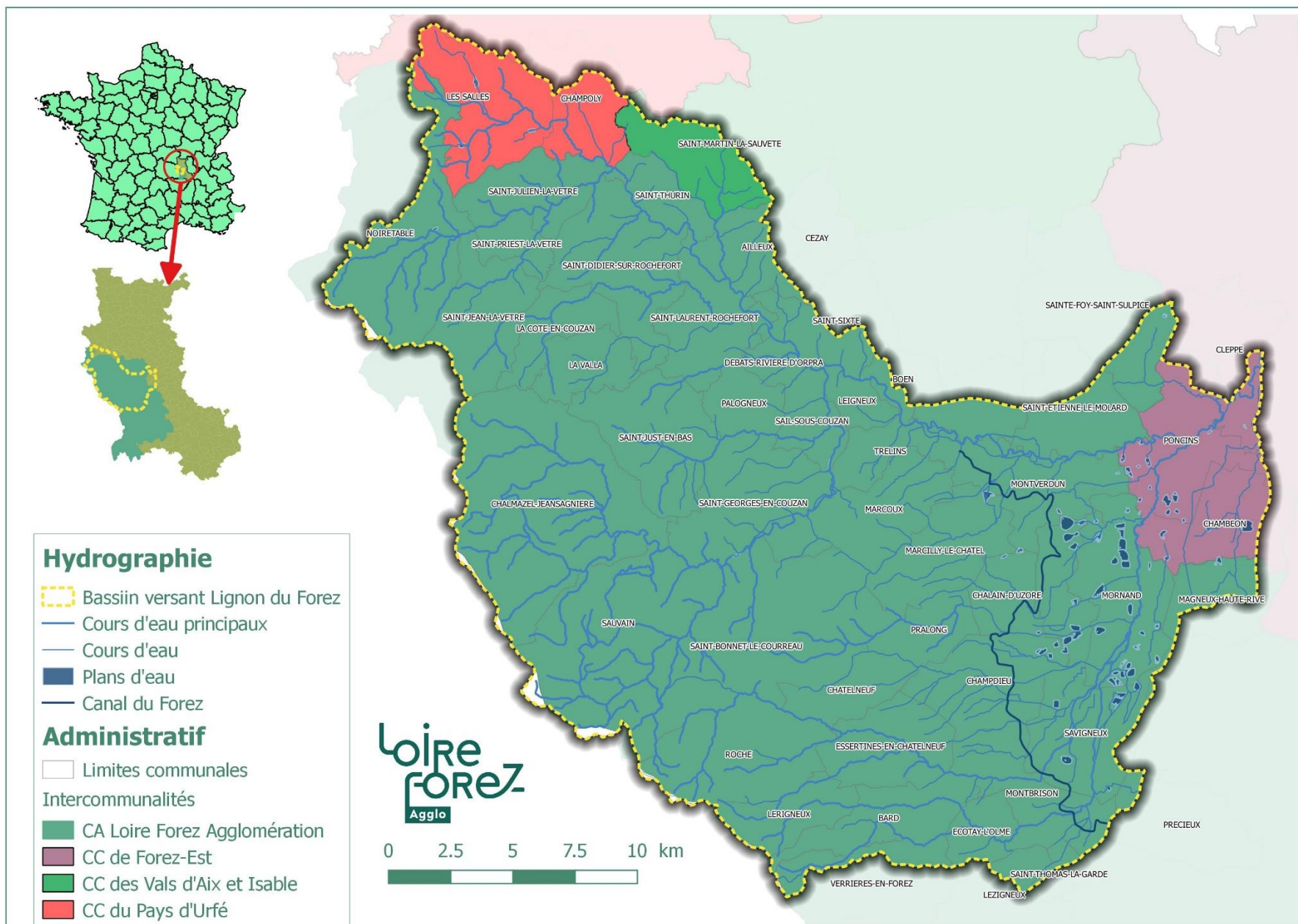


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

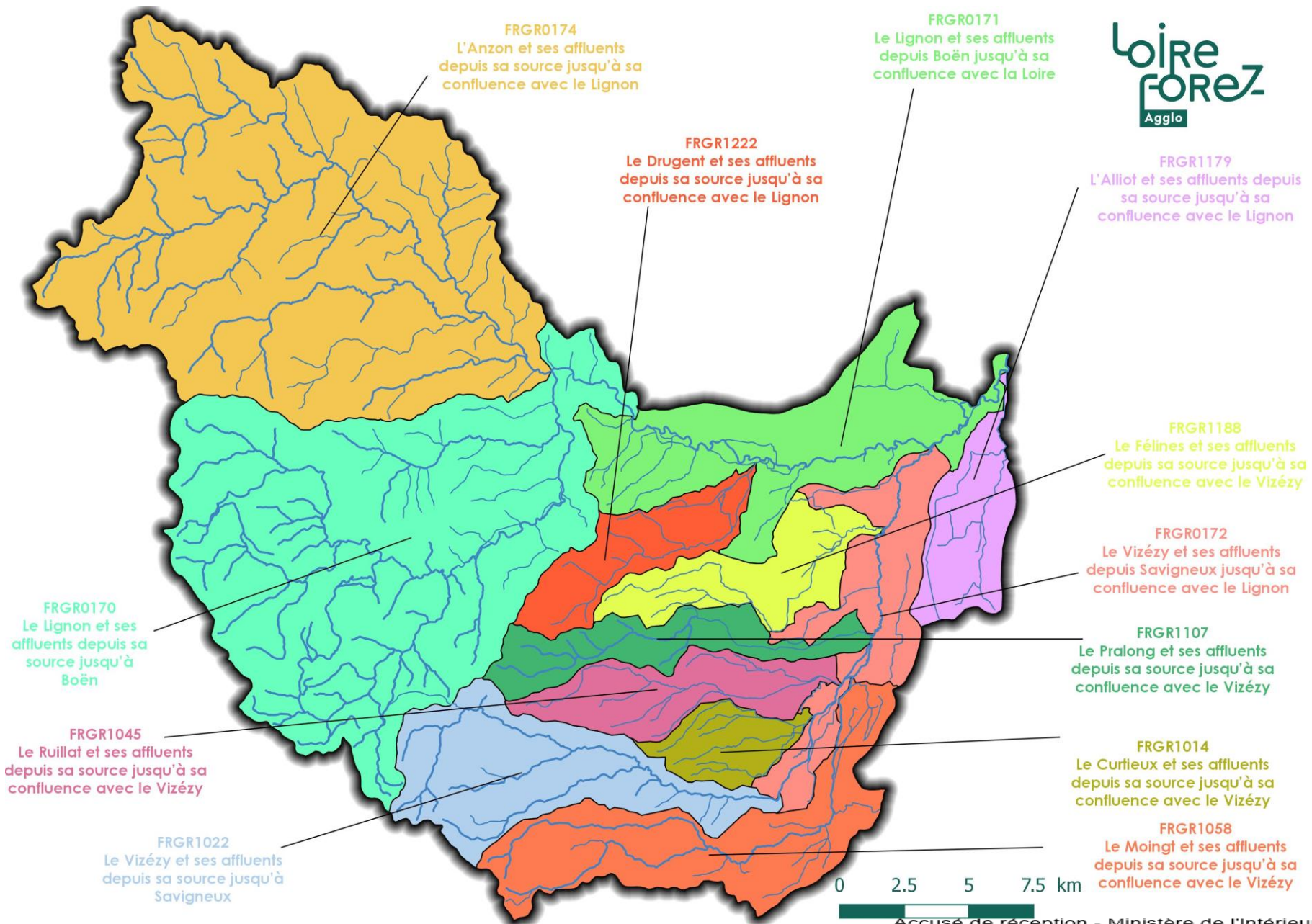
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023



Carte 1: Présentation du bassin versant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 200065894-20230927-20230092709-DE  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 29/09/2023



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-200065894-20230927-20230092709-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 29/09/2023

Carte 2: Localisation des masses d'eau

Quatre EPCI sont présentes sur le périmètre du bassin versant :

- Loire Forez agglomération, qui compose une large part du bassin versant,
- La Communauté de Communes de Forez-Est, sur la partie terminale du Lignon-du-Forez avant sa confluence avec la Loire
- La Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable
- La Communauté de Communes du Pays d'Urfé.

Il est également compris dans le périmètre du SAGE Loire en Rhône-Alpes et du SDAGE Loire Bretagne.

Concernant l'occupation des sols, elle est composée par deux grands types de milieux :

- **les surfaces boisées** avec 43 % de la superficie totale du site, les milieux forestiers constituent le premier poste d'occupation des sols. Ces espaces boisés sont majoritairement situés sur la partie amont du bassin versant (monts du Forez). On retrouve les forêts caducifoliées de plaine et des monts (chênaies, charmaies, hêtraies...) ainsi que les boisements de bordures de cours d'eau (saulaies, aulnaies, boulaies humides et ripisylves).

On trouve ponctuellement des plantations de peupliers cultivés, robinier et chêne d'Amérique qui représentent un peu plus d'1% du site. 6% de la surface du site sont occupés par des boisements de résineux, quelques sapinières et pinèdes mais surtout des plantations artificielles d'Epicéa ou de Douglas (>5% du site).

- **les milieux prairiaux** sont le second poste d'occupation du sol avec 27% du site. Il s'agit essentiellement de prairies pâturées, qui occupent près de 20% de la surface du site, des prairies améliorées (~4%) et quelques prairies de fauche (<4% du site).

Ces milieux sont essentiellement localisés sur la partie amont du bassin versant (élevage et polyculture). Les prairies humides représentent quant à elles un peu plus de 3% du site et les pelouses sèches 0,4% du site (principalement des pelouses d'altitude à Nard raide).

Le 3<sup>ème</sup> poste est occupé par les cultures intensives qui représentent 10% du site. Les zones urbanisées et les routes représentent environ 5% du site. Les cultures sont quant à elles principalement présentes sur la partie aval du bassin versant.

Les landes et fourrés représentent un peu moins de 4% du site, il s'agit essentiellement de landes à Genêt et landes à Callunes en altitude, de fourrés de moyenne altitude et des saussaies marécageuses de plaine. Les haies ne représentent que 0,16% du site.

Enfin, les surfaces en eau, à l'origine de la désignation du site ne représentent que 1% du site. On retrouve les eaux courantes des cours d'eau, et les eaux dormantes des étangs et plans d'eau, ainsi que les végétations des berges associées (<0,1% du site).

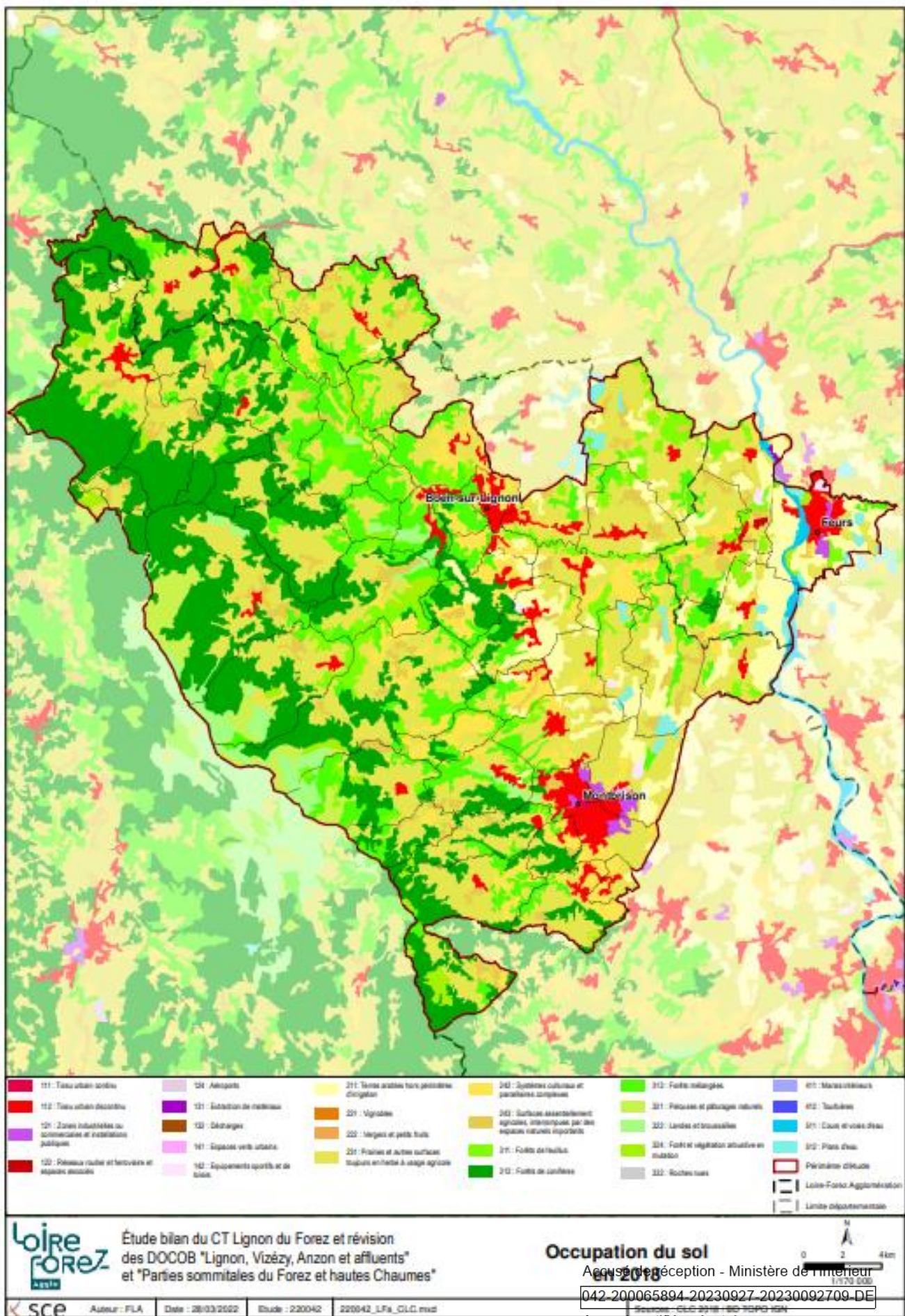
Les surfaces artificialisées regroupent les centre-bourgs des communes et les zones artisanales et commerciales, essentiellement concentrées en plaine et plus particulièrement sur le montbrisonnais où se concentrent les activités économiques. On observe une urbanisation croissante depuis plusieurs décennies sur ce secteur qui aujourd'hui se traduit par une pression de plus en plus importante sur les milieux et la ressource en eau.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023



Carte 3 : Occupation du sol en 2018 sur le bassin versant

Pour plus de détail, sur les grands types de milieux, il conviendra de se reporter au Document d'objectif Natura 2000 du Lignon Vizézy Anzon et affluents, au travail de mise à a jour de la cartographie des habitats réalisée en 2021 par le bureau d'études Ecotype et ainsi qu'à la stratégie de conservation des espèces élaborée en 2022 constitutive d'un futur observatoire local de la biodiversité.

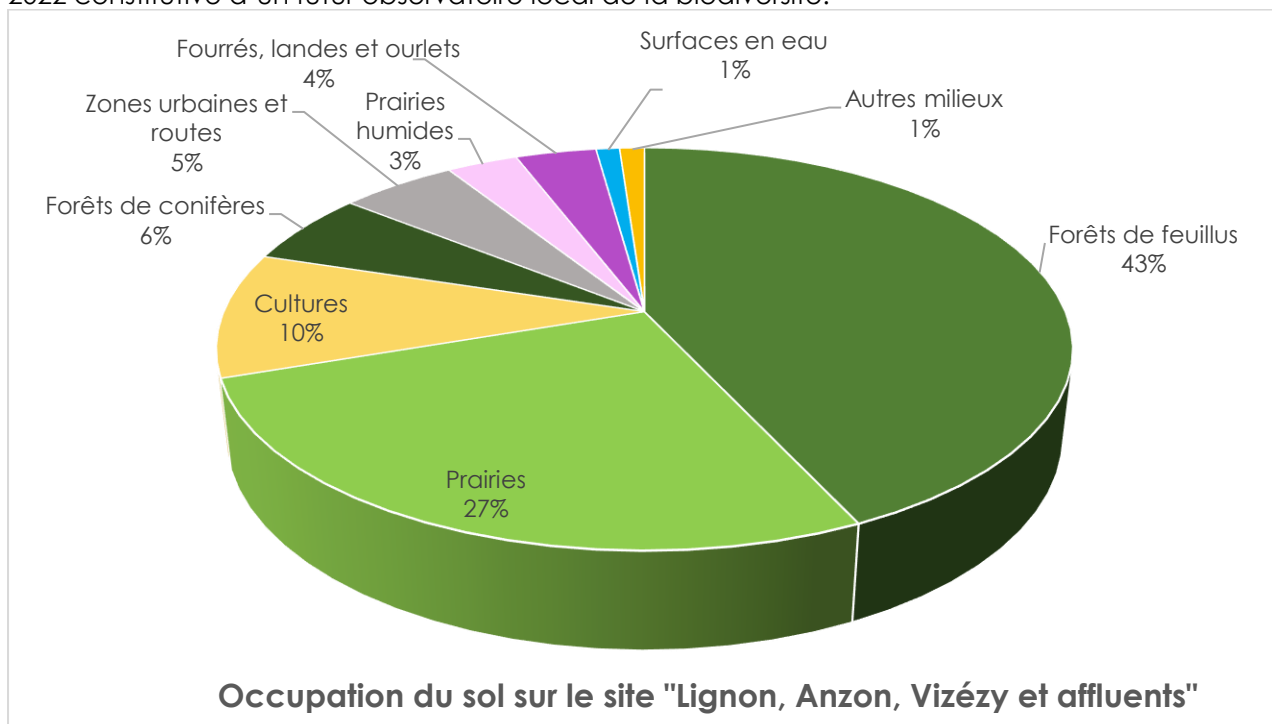


Figure 1 : Grands postes d'occupation du sol sur le site Natura 2000 (source : mise à jour de la cartographie des habitats, Ecotype 2021).



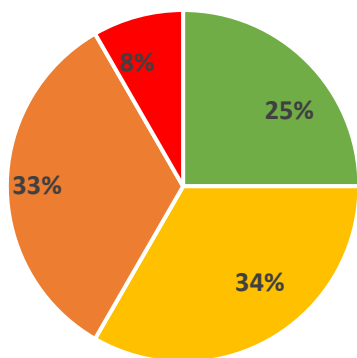
Photo 3 : Alternance de prairies et de boisements sur le Haut-Lignon (source E.Primat)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 042-200065894-20230927-20230092709-DE  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 29/09/2023

### c. L'état des lieux 2019 du SDAGE

L'état des lieux du SDAGE a été réalisé en 2019. Il permet de déterminer, pour chaque masse d'eau, les différentes pressions qui s'exercent sur les milieux et qui représentent un risque de non atteinte du bon état écologique. L'objectif est de pouvoir proposer des mesures correctives adaptées qui permettent de supprimer ou de diminuer les pressions et garantir ainsi le bon fonctionnement du milieu.

Les pressions peuvent être de plusieurs types : morphologique, continuité, hydrologique, macropolluants, nitrates diffus, pesticides et micropolluants.



■ Très bon ■ Bon ■ Moyen ■ Médiocre ■ Mauvais

**Figure 2: Répartition de l'état écologique des masses d'eau**

Concernant le bassin versant du Lignon-du-Forez, l'état des lieux montre une certaine hétérogénéité sur l'état écologique des 12 masses d'eau. On dénombre 3 masses d'eau en bon état écologique (Lignon amont, Anzon et Vizézy amont), quatre masses d'eau en état moyen (Moingt, Lignon aval, Pralong et Félines), quatre masses d'eau en état médiocre (Alliot, Ruillat, Vizézy aval et Curtieux) et une masse d'eau en état mauvais (Drugent).

**Les paramètres déclassants sont essentiellement liés aux macropolluants, nitrates et pesticides et concernent une large part des masses d'eau du territoire, y compris les masses d'eau en bon état.**

La pression morphologique est présente sur 10 masses d'eau. Les cours d'eau du territoire ont fait l'objet de curages, recalibrages et de rectifications dans la seconde moitié du XXème siècle. Ces travaux à vocations hydraulique et agricole ont entraîné la dégradation des caractéristiques physiques des cours d'eau. Les pertes d'habitats, et donc de biodiversité causée par ces travaux historiques restent à ce jour une des problématiques majeures pour l'amélioration des indicateurs, notamment biologiques.

**L'état des lieux du SDAGE pointe un risque hydrologique pour 4 masses d'eau du territoire (principalement les cours d'eau de plaine affluents du Vizézy).** Ces données sont mises en corrélation avec une étude menée en 2009 (étude sur la ressource quantitative – CESAME) et doivent être mis en perspectives avec les **problématiques liées au changement climatique et à la récurrence des sécheresses depuis 2015**. Aujourd'hui l'ensemble des milieux aquatiques connaît une situation de pression hydrologique et **ce risque pourrait être étendu à un total de 9 masses d'eau**. Les actions portées dans le cadre du schéma directeur eau potable pourraient avoir un impact positif sur ce compartiment essentiel, si des limitations de prélèvement, voire même des réductions de prélèvement, sont mises en œuvre notamment sur le Pralong, le Ruillat, le Félines et l'Anzon.

Les données relatives à l'état hydro biologique (IBGN et IPR) n'ont pas été suivies annuellement pour une majorité des masses d'eau. L'état des lieux sur la base des données renseignées par le SDAGE et dans le cadre du réseau de suivi départemental a toutefois permis de mettre en avant certaines problématiques notamment :

- La perte d'abondance de truites et d'ombres communs ;
- De mauvaises conditions thermiques estivales sur le bassin versant du Vizézy impactant les populations piscicoles ;
- Des problématiques d'assainissement impactant la qualité physico chimiques (en aval surtout) ;
- **Le manque d'eau et les assecs importants et de plus en plus longs dans l'année notamment au niveau du bassin du Vizézy et de ses affluents de plaine.**
- Une baisse du niveau salmonicole entraînant un déclassement brutal de certaines stations (Vizézy). Une baisse générale du niveau salmonicole a été observé depuis 2015 sur les stations amont (l'Anzon amont) même si les classes d'état restent en bon état.

Concernant l'état physico chimique, deux masses d'eau présentent un état médiocre depuis 2011. Il s'agit des masses d'eau Félines et Drugent. Globalement, la moitié des masses d'eau a conservé son état qualitatif sous l'égide du SDAGE 2016-2021 (50% des masses d'eau ont un état stable par rapport à 2011). L'autre moitié des masses d'eau a vu son état soit s'améliorer (pour 17%) soit se dégrader (pour 17%). La carte n°5 présente l'état physico chimique des masses d'eau du bassin versant pour la période 2017-2019.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 04-23-00063-00012-0910629-1023002700-DA  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 29/09/2023

Alors que le Sdage 2016-2021 prévoyait un résultat de 61 % des eaux en bon état, aujourd'hui 24 % des eaux sont en bon état et 10 % s'en approchent. C'est pourquoi le projet de Sdage 2022-2027 conserve l'objectif d'atteindre 61 % des eaux de surface en bon état écologique en 2027, soit un effort conséquent à déployer sur les masses d'eau proche du bon état.

Les tableaux ci-après reprennent le détail des éléments de l'état des lieux du SDAGE et les code-mesures ciblés dans le programme de mesures du SDAGE 2022-2027.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

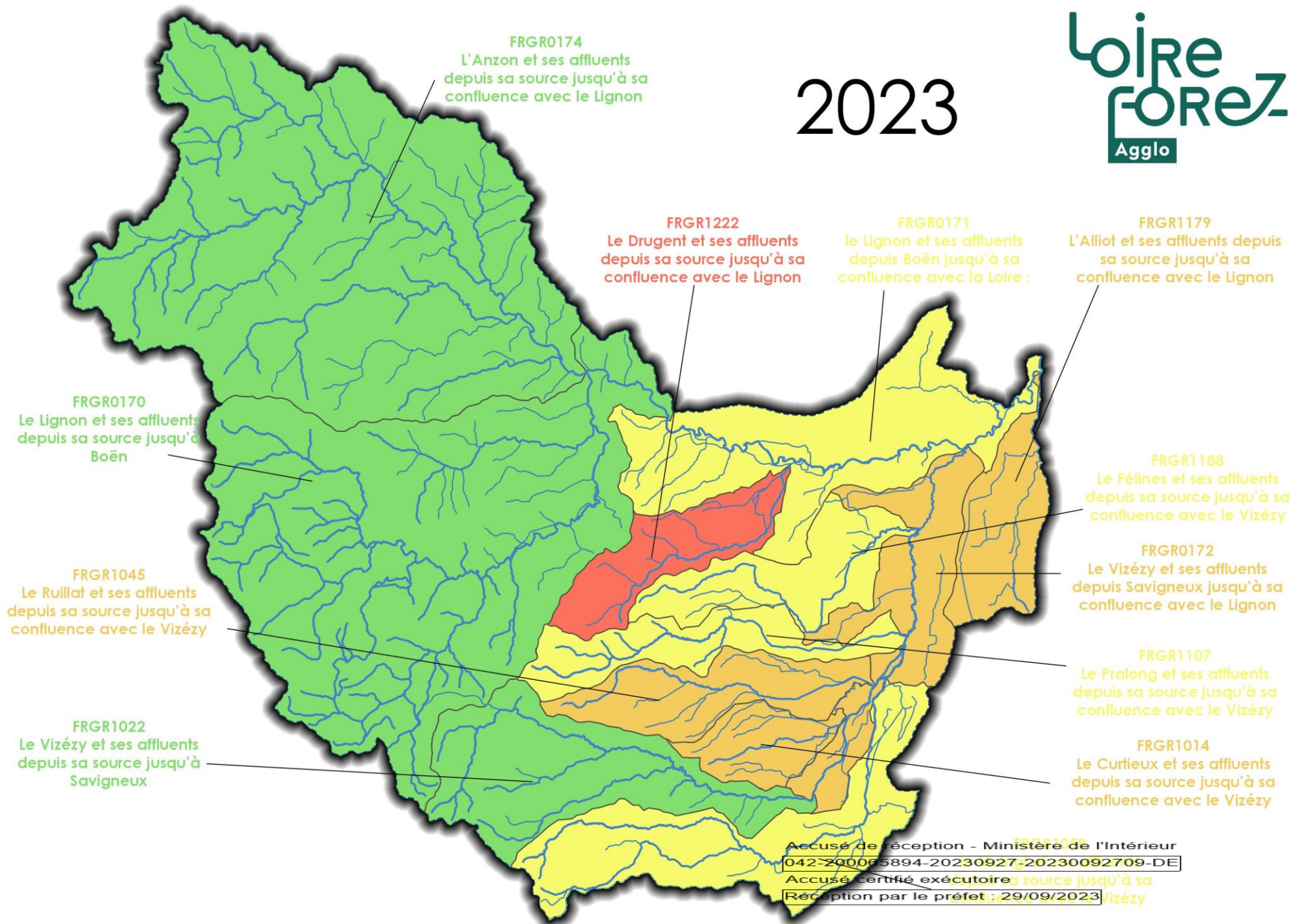
042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023





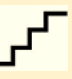





# 2023



Code	Nom	Etat écologique	Paramètres en risque	Paramètre déclassant	Classement L.214-17
FRGR 0170	Le Lignon-du-Forez amont	bon	macropolluants nitrates morphologie	néant	Liste 1 Liste 2
FRGR0171	Le Lignon-du-Forez aval	moyen	macropolluants continuité désordres quantitatifs	IBD	Liste 1 Liste 2
FRGR0172	Le Vizézy aval	médiocre	macropolluants nitrates/pesticides morphologie/continuité désordres quantitatifs	IBD I2M2 IBMR IPR Physico-chimique	Liste 1
FRGR0174	L'Anzon	bon	macropolluants nitrates morphologie/continuité désordres quantitatifs	IBD Phos total	Liste 1 Liste 2
FRGR1022	Le Vizézy amont	bon	nitrates/pesticides morphologie/continuité désordres quantitatifs	IPR	Liste 1 Liste 2
FRGR1014	Le Curtieux	médiocre	macropolluants pesticides morphologie désordres quantitatifs	I2M2 IPR	néant
FRGR1045	Le Ruillat	médiocre	macropolluants pesticides morphologie désordres quantitatifs	IBD I2M2 Physico-chimique	néant
FRGR1058	Le Moingt	moyen	macropolluants nitrates/pesticides morphologie/continuité	IBD Physico-chimique	Liste 1 Liste 2
FRGR1107	Le Pralong	moyen	macropolluants nitrates continuité désordres quantitatifs	IBD I2M2 IBG IPR Physico-chimique	néant
FRGR1179	L'Alliot	médiocre	macropolluants nitrates/pesticides morphologie désordres quantitatifs	IBD I2M2 Physico-chimique	néant
FRGR1188	Le Félines	moyen	macropolluants nitrates morphologie/continuité	IBD I2M2 Physico-chimique	néant
FRGR1222	Le Drugent	mauvais	macropolluants morphologie	IBD I2M2 IPR Physico-chimique	néant

Tableau 1: Synthèse de l'état des lieux du SDAGE

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur  
042-200065894-20230921\_122230092709-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 29/09/2023

	Pression(s)	Code action	Nom de l'action	Masse(s) d'eau concernée(s)
 	<b>Morphologie</b>	MIA0202	Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	Le Lignon-du-Forez amont Le Moingt
		MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur	Le Vizézy av al Le Curtieux L'Alliot Le Félines Le Drugent
		MIA0401	Réduire l'im pact d'un plan d'eau	Le Ruillat
	<b>Continuité</b>	MIA304	Am énager, supprimer ou gérer un ouvrage qui contraint la continuité	Le Félines Le Vizézy av al Le Moingt Le Pralong
 	<b>Macropolluants</b>	ASS0301	Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement	Le Lignon-du-Forez av al
		ASS0302	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP	Le Vizézy av al Le Curtieux Le Moingt Le Ruillat
		ASS0502	Equiper une STEP d'un traitement suffisant	Le Lignon-du-Forez av al Le Vizézy av al L'Anzon
 	<b>Pesticides Macropolluants</b>	AGR0202	Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive nitrates	Le Moingt L'Alliot
		AGR0303	Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire	L'Alliot
	<b>Micropolluants</b>	IND12	Ouvrage de dépollution et technologie propre - Principalement substances dangereuses	Le Vizézy av al

**Tableau 2: Synthèse du programme de mesures du SDAGE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Masse d'eau		Causes des altérations	Incidences
Le Moingt		Prélèvements - quantité d'eau	Accentuation des étiages Discontinuité des écoulements
		Présence d'obstacles à l'écoulement	Perte d'habitats et d'espèces – incision du lit
		Piétinement par le bétail	Appauvrissement de la végétation rivulaire Déstabilisation des berges Colmatage des substrats
		Pratiques agricoles inadaptées – gestion de l'azote	Colmatage du lit et pollution diffuse par apports du versant
		Dysfonctionnement des systèmes d'assainissement	Pollutions ponctuelles
		Travaux hydraulique	Diminution de la diversité des habitats Réduction de la lame d'eau à l'étiage
Le Vizézy aval		Présence d'obstacles à l'écoulement	Verrou aux déplacements piscicoles et au transit sédimentaire
		Pratiques agricoles inadaptées	Colmatage du lit et pollution diffuse par apports du versant
		Dysfonctionnement des systèmes d'assainissement	Pollutions ponctuelles
		Ripisylve en mauvais état – présence d'espèces exotiques envahissantes	Diminution de la diversité des habitats, réchauffement de la lame d'eau
L'Anzon		Présence d'obstacles à l'écoulement	Présence de seuils qui cloisonnent les populations piscicoles
		Quantité d'eau	Désordres quantitatifs en année sèche
		Dysfonctionnement des systèmes d'assainissement (ANC)	Pollutions ponctuelles
Le Pralong		Quantité d'eau	Réduction de la lame d'eau à l'étiage Réduction de la diversité des habitats et des espèces
		Dysfonctionnement des systèmes d'assainissement (ANC)	Pollutions ponctuelles
		Ripisylve mal adaptée	Diminution de l'ombrage accentuant le réchauffement des eaux Développement exacerbé des espèces pionnières (ronces, orties, espèces exotiques envahissantes)

Masse d'eau		Causes des altérations	Incidences
Le Lignon aval		Présence d'espèces exotiques envahissantes	Diminution de la diversité des habitats
		Relargage du canal du Forez	Dégradation de la qualité du milieu
		Piétinement du bétail	Déstabilisation des berges Colmatage des substrats
		Prélèvements	Tensions sur la ressource en eau à l'étiage
Le Vizézy amont		Prélèvements	Tensions sur la ressource en eau à l'étiage
		Pratiques agricoles inadaptées	Source de pollution notamment sur le Probois
		Présence d'obstacles à l'écoulement	Verrou aux déplacements piscicole et au transit sédimentaire
Le Drugent		Pratiques agricoles inadaptées	Colmatage du lit et pollution diffuse par apports du versant
		Ripisylve dégradée - Présence d'espèces exotiques envahissantes	Diminution de la diversité des habitats, réchauffement de la lame d'eau
		Prélèvements - quantité d'eau	Tensions sur la ressource en eau à l'étiage
Le Ruillat		Ripisylve dégradée - Présence d'espèces exotiques envahissantes	Diminution de la diversité des habitats, réchauffement de la lame d'eau
		Aménagements urbain - Travaux hydrauliques	Désordres morphologiques importants
		Quantité d'eau	Tensions sur la ressource en eau à l'étiage
Le Lignon amont		Piétinement par le bétail	Appauvrissement de la végétation rivulaire Déstabilisation des berges Colmatage des substrats Destruction habitats écrevisse à pieds blancs
		Présence d'obstacles à l'écoulement	Verrou aux déplacements piscicole et au transit sédimentaire
		Ripisylve étroite	Diminution de la diversité des habitats, réchauffement de la lame d'eau
Le Félines		Dysfonctionnement des systèmes d'assainissement	Pollutions ponctuelles
		Pratiques agricoles inadaptées	Colmatage du lit et pollution diffuse par apports du versant
		Présence d'obstacles à l'écoulement	Verrou aux déplacements piscicole et au transit sédimentaire
		Travaux hydraulique (curage, recalibrage, rectification...)	Désordres morphologiques importants
Le Curtieux		Prélèvements	Tensions sur la ressource en eau à l'étiage
		Travaux hydraulique (curage, recalibrage, rectification...), aménagements urbains	Désordres morphologiques importants
		Présence d'obstacles à l'écoulement	Verrou au transit sédimentaire
L'Alliot		Quantité d'eau	Cours d'eau en situation d'assez régulier
		Travaux hydraulique	Diminution de la diversité des habitats Surlargeur du lit Réduction de la lame d'eau à l'étiage
		Pratiques agricoles inadaptées	Colmatage et pollution Absence d'abris piscicoles Diminution de l'ombrage accentuant le réchauffement des eaux
		Ripisylve étroite	Diminution de la diversité des habitats, réchauffement de la lame d'eau

Tableau 3: Principales altérations des cours d'eau du territoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 042-200065894-20230927-20230092709-DE  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 29/09/2023

Synthèse SDAGE – Masse d'eau

Nom de la rivière	Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Etat de la masse d'eau	Objectif d'état écologique		Objectif d'état chimique Sans ubiquiste		Objectif d'état global Sans ubiquiste		Thématiques
				Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Objectif	Echéance d'atteinte de l'objectif	Actions à déployer
LIGNON-DU-FOREZ	FRGR0170	LE LIGNON-DU-FOREZ ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A BOEN	Bon	Bon état	Depuis 2015	Bon état	2021	Bon état	2021	Accompagnement agricole, gestion des zones humides, élargissement des ripisylves, mise en défens, gestion de l'abreuvement du bétail, acquisition de connaissances (espèces et habitats)
LIGNON-DU-FOREZ	FRGR0171	LE LIGNON-DU-FOREZ DEPUIS BOEN JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Moyen	Bon état	2027	Bon état	2021	Bon état	2027	Gestion des prélèvements, gestion des milieux alluviaux, préservation de la biodiversité aquatique, acquisition foncière de zones à enjeux, acquisition de connaissance (habitats et espèces), renforcement des perméabilités écologiques des ripisylves.
VIZEZY	FRGR0172	LE VIZEZY DEPUIS SAVIGNEUX JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LIGNON-DU-FOREZ	Médiocre	Bon état	2027	Bon état	2021	Bon état	2027	Gestion morphologique, élargissement des ripisylves, acquisition foncières, renforcement des fonctionnalités des bandes tampons, diversification des habitats, accompagnement agricole, amélioration de la perméabilité avec les espaces agropastoraux
ANZON	FRGR0174	L'ANZON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LIGNON-DU-FOREZ	Bon	Bon état	2021	Bon état	2021	Bon état	2021	Gestion des prélèvement, accompagnement agricole, gestion des zones humides, élargissement des ripisylves, mise en défens, gestion de l'abreuvement du bétail, acquisition de connaissances (espèces et habitats)
CURTIEUX	FRGR1014	LE CURTIEUX ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE VIZEZY	Médiocre	Bon état	2027	Bon état	2021	Bon état	2027	Amélioration de la ripisylve et prévention des inondations
VIZEZY	FRGR1022	LE VIZEZY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAVIGNEUX	Bon	Bon état	Depuis 2015	Bon état	2021	Bon état	2021	Accompagnement agricole, gestion des zones humides, élargissement des ripisylves, mise en défens, gestion de l'abreuvement du bétail, acquisition de connaissances (espèces et habitats)
RUILLAT	FRGR1045	LE RUILLAT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE VIZEZY	Médiocre	Bon état	2027	Bon état	2021	Bon état	2027	Gestion morphologique, élargissement des ripisylves, acquisition foncières, renforcement des fonctionnalités des bandes tampons, diversification des habitats, accompagnement agricole, amélioration de la perméabilité avec les espaces agropastoraux
MOINGT	FRGR1058	LE MOINGT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE VIZEZY	Moyen	Bon état	2027	Bon état	2021	Bon état	2027	Gestion morphologique, continuité écologique, élargissement des ripisylves, acquisition foncières, renforcement des fonctionnalités des bandes tampons, diversification des habitats, accompagnement agricole, amélioration de la perméabilité avec les espaces agropastoraux
PRALONG	FRGR1107	LE PRALONG ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE VIZEZY	Moyen	Bon état	2027	Bon état	2021	Bon état	2027	Gestion morphologique, élargissement des ripisylves, acquisition foncières, renforcement des fonctionnalités des bandes tampons, diversification des habitats, accompagnement agricole, amélioration de la perméabilité avec les espaces agropastoraux
ALLIOT	FRGR1179	L'ALLIOT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LIGNON-DU-FOREZ	Médiocre	OMS	2027	Bon état	2021	OMS	2027	Gestion morphologique, élargissement des ripisylves, acquisition foncières, renforcement des fonctionnalités des bandes tampons, diversification des habitats, accompagnement agricole, amélioration de la perméabilité avec les espaces agropastoraux
FELINES	FRGR1188	LE FELINES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE VIZEZY	Moyen	Bon état	2027	Bon état	2021	Bon état	2027	Gestion morphologique, élargissement des ripisylves, acquisition foncières, renforcement des fonctionnalités des bandes tampons, diversification des habitats, accompagnement agricole, amélioration de la perméabilité avec les espaces agropastoraux
DRUGENT	FRGR1222	LE DRUGENT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LIGNON-DU-FOREZ	Mauvais	Bon état	2027	Bon état	2021	Bon état	2027	Gestion morphologique, élargissement des ripisylves, acquisition foncières, renforcement des fonctionnalités des bandes tampons, diversification des habitats, accompagnement agricole, amélioration de la perméabilité avec les espaces agropastoraux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

## 1.2. Orientations stratégiques de Loire Forez agglomération

### a. Un projet de territoire inscrit dans la stratégie de LFa et complémentaire avec les autres programmes d'actions

Loire Forez agglomération (LFa) est un établissement public de coopération intercommunale qui agit au quotidien pour répondre aux besoins de ses 112 000 habitants et assurer un développement cohérent et solidaire de son territoire. Regroupant 87 communes, elle est un acteur majeur dans la gestion du « petit » et du « grand » cycle de l'eau sur son territoire de 1 321 km<sup>2</sup>.

Par ses compétences en matière d'eau potable et d'assainissement, Loire Forez agglomération contribue ainsi à la gestion équilibrée de la ressource en eau, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif et intervient au quotidien dans de nombreux domaines pour améliorer la qualité de vie de sa population. A ce titre, les réseaux d'adduction en eau potable et les systèmes d'assainissement du territoire ont été recensés, caractérisés, cartographiés et priorisés en tenant compte des objectifs d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau à brève échéance.

Loire Forez agglomération, compétente en matière de Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), agit pour préserver les écosystèmes aquatiques. Elle mène depuis plusieurs années des opérations de restauration de cours d'eau afin de permettre au milieu aquatique de retrouver des fonctionnalités favorisant le maintien d'une biodiversité riche et variée. Elle poursuit également les inventaires, études et suivis scientifiques nécessaires à la densification des connaissances sur les milieux naturels et les espèces qui composent son territoire mais également à l'identification et la résolution de potentielles pressions s'exerçant sur les milieux.

Loire Forez agglomération s'appuie sur plusieurs approches stratégiques constituant son projet de territoire :

- **Plan Local d'Urbanisme intercommunal – PLUi** : l'environnement prend une place importante notamment par la prise en compte des évolutions climatiques, énergétiques et agricoles. Le travail mené en collaboration avec le service planification urbaine a permis de mettre en place une zone de retrait par rapport aux cours d'eau du territoire. L'objectif est de pouvoir sanctuariser les corridors biologiques et de favoriser le maintien d'une ripisylve notamment en zone urbanisée.
- Lien CT : Loire Forez agglomération élabore actuellement un PLUi sur le périmètre des 87 communes du territoire. La place de la ressource en eau est prépondérante dans ce document d'urbanisme. Les stratégies territoriales et programmes d'actions des deux contrats portés par LFa seront des éléments constitutifs du diagnostic initial qui permettront de justifier les zonages et règles d'urbanisme applicables aux abords de cours d'eau, zones humides et milieux naturels.
- 
- **Plan Climat-Air-Energie Territorial – PCAET** : Outil qui intègre des actions d'adaptation au changement climatique et vise à minimiser son impact. Il a permis l'élaboration d'une charte forestière et ouvre la voie à un Projet Alimentaire Territorial (PAT) dans lequel la ressource en eau aura une place importante.
- Lien CT : Le PCAET est un dispositif complémentaire au projet de contrat territorial Si le dispositif CT favorise l'évolution des pratiques agricoles face aux changements climatiques, le PCAET s'oriente plus fortement sur les axes énergétiques. Une transversalité et une cohérence d'action doivent néanmoins apparaître sur certaines pratiques comme le développement de l'hydroélectricité par exemple.
- 
- **Territoire engagé pour la Nature – TEN** : Loire Forez agglomération a été reconnue « Territoire engagé pour la nature » en 2020. Ce dispositif national vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité.
- Lien CT : La labélisation du territoire marque une volonté politique de travailler à la mise en œuvre opérationnelle de dispositif de gestion des milieux naturels comme le contrat territorial. De plus, il garantit la poursuite d'actions sur des thématiques qui apparaissent moins structurantes pour les différents financeurs.
- 
- **Stratégie trames écologiques verte, bleue et noire** : A la suite d'un premier Contrat Vert et Bleu, l'agglomération a élaboré une stratégie pour la période 2023-2027 visant à rétablir les continuités écologiques. Cette stratégie a pour objectif de restaurer la biodiversité et les services écosystémiques rendus par les espaces agricoles, forestiers et aquatiques, en mobilisant différents outils financiers et techniques.
- Lien CT : La stratégie TVBN de l'agglomération est intégrée dans l'élaboration du contrat territorial. Il est construit sur une logique de trame pour garantir une atteinte à objectifs communs.
- 
- **Gestion Intégrée des Eaux Pluviales - GIEP** : Comme alternative au Contrat Vert et Bleu, Loire Forez met en place une stratégie de coordination inter-service permettant d'intégrer la gestion des eaux pluviales

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

012-200066894-20231027-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Révisé par le décret 9209/2023

dans les projets d'aménagements du territoire, et privilégiant notamment les systèmes d'infiltration (solutions fondées sur la nature).

- Lien CT : Dans une logique de gestion du grand cycle de l'eau, le contrat territorial doit permettre de mettre en place des solutions fondées sur la nature garantissant des gains écosystémiques transversaux : qualitatif (restauration qualité eaux), quantitatif (restauration zones humides et fonctionnalité de soutien d'étiage), écologique (lutte contre l'érosion de la biodiversité) et humains (prise en compte de la prévention des inondations).
- 
- **Schéma Directeur d'Assainissement - SDA** : Il se traduit par l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissements construit suivant un objectif principal : la réduction de l'impact sur le milieu naturel. Les actions identifiées concernent la réduction des entrées d'eaux claires parasites permanentes, la réduction des entrées d'eaux claires parasites météoriques et la réhabilitation des systèmes d'épuration.
- Lien CT : La reconquête de la qualité des eaux est l'objectif de la procédure de contrat territorial. Le service assainissement sera associé aux actions de suivi des milieux aquatiques (suivi de la qualité des eaux) et permettra grâce au diagnostic permanent de répondre aux perturbations des milieux qui seront mis en évidence lors des prélèvements. Cette organisation permet une prise en compte rapide et efficace des données issues du contrat territorial.
- 
- **Schéma Directeur de l'Eau Potable - SDEP** : L'objectif pour la collectivité est de définir une stratégie permettant une gestion optimale de la ressource en eau, tant au niveau des infrastructures (rendement des réseaux) que des prélèvements (risque hydrologique maîtrisé). La sécurisation des sources d'approvisionnement est un élément majeur du programme à venir. Le territoire bénéficie de l'apport du canal du Forez et une réflexion est en cours pour utiliser plus largement cette ressource et diminuer ainsi la pression sur les cours d'eau du territoire.
- Lien CT : La thématique quantitative doit être renforcée et consolidée lors du premier cycle de 3 ans. La cellule d'animation du contrat devra prendre part aux études en cours et à la définition d'une stratégie communautaire de gestion de l'eau.
- 
- **Un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau à venir** : Le département de la Loire porteur du SAGE Loire en Rhône-Alpes travaille actuellement à l'élaboration d'un PTGE. L'agglomération est donc associée à ce travail prospectif. Un PTGE est un plan d'actions par lequel l'ensemble des usagers de l'eau d'un territoire s'engagent à atteindre dans la durée un équilibre entre la satisfaction de leurs besoins et la nécessité de préserver les milieux naturels.
- Lien CT : La déclinaison opérationnelle du PTGE devra être intégrée à la révision de la stratégie territoriale au bout du premier cycle de 3 ans. Le rôle de la cellule d'animation sera d'anticiper au maximum la mise en place d'une gouvernance locale adaptée à la mise en œuvre des actions et à leur acceptation sur le terrain.
- 
- **Documents d'Objectifs Natura 2000** : Loire Forez agglomération est la structure animatrice de deux sites Natura 2000 couvrant le bassin versant du Lignon du Forez. Il s'agit du site FR8201756 Parties sommitales du Forez et Hautes Chaumes, et du site FR8201758 Lignon, Vizézy, Anzon et leurs affluents. Le premier recouvre l'ensemble des têtes de bassin versant du Lignon du Forez, et le second l'ensemble des cours d'eau jusqu'à la confluence avec la Loire.

**Le bassin versant du Lignon-du-Forez bénéficie d'un classement Natura 2000 au titre de la Directive Habitats Faune Flore tandis que les procédures de contrat territoriaux visent à répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau. Les objectifs recherchés à travers ces deux procédures n'en restent pas moins fortement liés et doivent engager une synergie des moyens dans la mise en œuvre opérationnelle.**

**La révision des documents d'objectifs Natura 2000 du site Lignon Vizézy Anzon et Parties sommitales et Hautes Chaumes du Forez en 2022 a fixé le cadre de la politique de gestion des milieux naturels sur le bassin versant.**

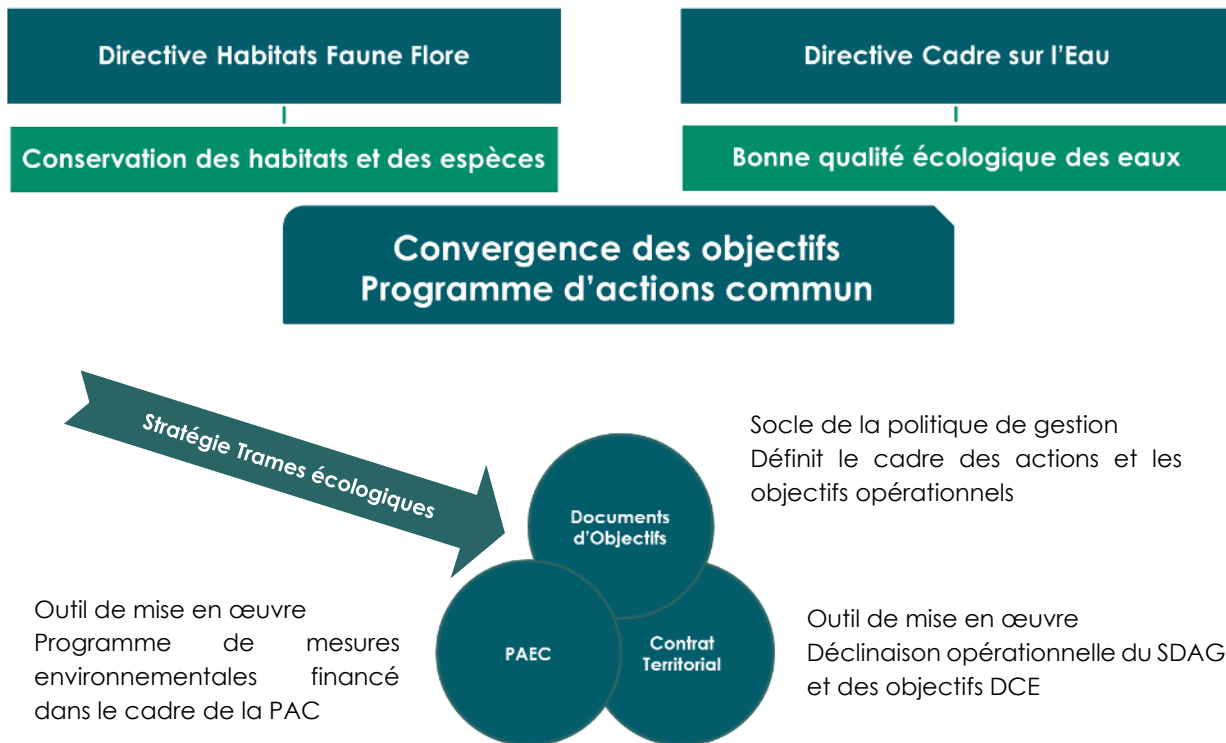
**C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de contrat territorial Lignon Vizézy Anzon permettant de répondre localement aux objectifs induits par ces deux directives cadres européennes.**

**Ainsi les documents d'objectifs Natura 2000 constituent le socle des procédures de gestion du milieu naturel,** et définissent le tableau de bord général dans lequel s'intègrent le Contrat Territorial et les projets Agroenvironnementaux et climatiques (PAEC). Ce projet de territoire intègre également la stratégie de l'agglomération pour la conservation et la restauration des trames écologiques.

L'ensemble du programme d'action a donc été construit dans une logique de trames écologiques.

**Le schéma ci-dessous illustre cette approche.**

Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 29/09/2023



**Figure 3 : Une mobilisation des outils pour répondre aux enjeux de préservation**

La stratégie politique du territoire met en évidence la **volonté d'une adaptation résiliente au changement climatique. La gestion prospective des milieux naturels et plus particulièrement les milieux aquatiques et humides** constitue un levier d'action important **prenant en compte la ressource en eau** et les facteurs favorables à la résilience du territoire. Cette ambition politique repose notamment par délégation sur quatre élu-e-s particulièrement impliqués et investis :

- **Mme Marie-Gabrielle PFISTER**, vice-présidente déléguée à l'environnement,
- **M. Patrice COUCHAUD**, vice-président délégué à l'eau
- **Mme Stéphanie FAYARD**, conseillère déléguée à la politique des rivières et à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- **M David BUISSON**, conseiller délégué à l'économie de montagne et aux filières.

Le tableau de bord général présenté ci-dessous constitue ainsi le document cadre de gestion exprimant de façon synthétique le projet de territoire pour les deux sites Natura 2000 (porté par Loire Forez agglomération) du bassin versant du Lignon du Forez.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

	Objectifs de développement durable (ODD)	OP	Objectifs opérationnels (OP)	N° action	Nom de l'action cadre	Priorité
ODD1	Assurer l'animation des sites Natura 2000 et du bassin versant	OP1	Animer et mettre en œuvre le Docob et le Contrat Territorial	1	Animation et suivi de la mise en œuvre du Docob et du Contrat Territorial	FORTE
ODD2	Assurer la gouvernance territoriale en lien avec l'animation du Docob	OP2	Assurer l'articulation du Docob avec les autres plans et programmes du territoire	2	Amélioration de la transversalité, de la cohérence et de la coordination des programmes	FORTE
				3	Coordination d'un réseau de sites naturels gérés	MOYENNE
ODD3	Communiquer, sensibiliser, valoriser	OP3	Renforcer une vision partagée des enjeux du territoire	4	Amélioration du partage entre élus locaux et partenaires de terrain	FORTE
				5	Développement des outils de communication adaptés	FORTE
ODD4	Améliorer les connaissances et suivre les écosystèmes	OP4	Établir un plan de sensibilisation et de communication par public cible	6	Valorisation des acteurs engagés pour la préservation de la biodiversité	FORTE
				OP5	Valoriser les usagers engagés dans la préservation du site	7
ODD5	Garantir un équilibre entre préservation des espaces naturels et activités de pleine nature	OP6	Surveiller l'évolution des écosystèmes du territoire			8
				OP7	Améliorer les connaissances sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	9
ODD6	Améliorer la résilience des écosystèmes forestiers	OP8	Suivre et étudier l'arrivée des populations de grands prédateurs sur le territoire			10
				OP9	Soutenir le développement d'un tourisme respectueux des espaces naturels	11
ODD7	Améliorer la résilience des systèmes agricoles et agropastoraux	OP10	Concilier la préservation des espaces naturels et le développement des sports de pleine nature			12
				OP11	Maintenir ou restaurer les conditions favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire des milieux boisés	13
ODD8	Améliorer la résilience des milieux aquatiques et alluviaux	OP12	Rechercher un équilibre entre préservation de la biodiversité des boisements et production sylvicole			14
				OP13	Maintenir ou restaurer les conditions favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire des milieux agropastoraux	15
ODD9	limiter l'impact des espèces exotiques envahissantes	OP14	Soutenir des activités agropastorales durables			16
				OP15	Maintenir ou restaurer les conditions favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire des cours d'eau et des ripisylves et porter une attention particulière à la gestion de la ressource en eau.	17
ODD10	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP16	Gérer les espèces exotiques envahissantes qui perturbent l'équilibre des berges et milieux alluviaux			18
				ODD11	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP17
ODD12	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP18	Gérer les espèces exotiques envahissantes qui perturbent l'équilibre des berges et milieux alluviaux			
				ODD13	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP19
ODD14	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP20	Gérer les espèces exotiques envahissantes qui perturbent l'équilibre des berges et milieux alluviaux			
				ODD15	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP21
ODD16	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP22	Gérer les espèces exotiques envahissantes qui perturbent l'équilibre des berges et milieux alluviaux			
				ODD17	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP23
ODD18	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP24	Gérer les espèces exotiques envahissantes qui perturbent l'équilibre des berges et milieux alluviaux			
				ODD19	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP25
ODD20	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP26	Gérer les espèces exotiques envahissantes qui perturbent l'équilibre des berges et milieux alluviaux			
				ODD21	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP27
ODD22	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP28	Gérer les espèces exotiques envahissantes qui perturbent l'équilibre des berges et milieux alluviaux			
				ODD23	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP29
ODD24	Assurer la préservation des milieux aquatiques et alluviaux	OP30	Gérer les espèces exotiques envahissantes qui perturbent l'équilibre des berges et milieux alluviaux			

Tableau 4 : Tableau de bord des documents d'objectifs Natura 2000 des sites FR8201756 et FR8201758 – socle commun de la stratégie portée par LFA

## b. Le bilan du précédent contrat territorial (2017 – 2021)

Le bassin versant du Lignon-du-Forez a fait l'objet de plusieurs procédures depuis le milieu des années 2000. Les démarches ont débuté à la suite des tempêtes Lothar et Martin en décembre 1999 et les dégâts occasionnés sur les milieux naturels et notamment les cours d'eau. Une dynamique positive s'est durablement mis en place qui a permis d'élaborer plusieurs contrats de rivières et d'engager la classification des cours d'eau au titre de Natura 2000.

Le contrat territorial Lignon-du-Forez 2017-2021 s'est articulé autour de 3 volets :

- Volet A : Gérer qualitativement et quantitativement les eaux

Il comprenait les actions de réhabilitation de réseaux et des systèmes d'assainissement (A1), le volet agricole sur le changement de pratiques et l'amélioration des équipements (A2) et les initiatives pour l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau (A3).

Les actions du volet A1 ont été réalisées à hauteur de 84% du volume financier estimé lors de l'élaboration du contrat. Les principales réalisations ont eu lieu sur le secteur du Boënnais avec notamment la création d'une nouvelle station mise en service en 2020.

Le volet A2 est un autre élément de satisfaction du précédent contrat territorial. Les mesures mises en œuvre depuis 2011 (MAE, MAET, MAEC) ont participé à la lutte contre les pollutions diffuses. L'accompagnement individuel et collectifs des agriculteurs a permis de créer une dynamique positive à l'échelle des têtes de bassin versant qu'il convient de maintenir et d'élargir à l'ensemble du territoire.

Le suivi de la qualité de l'eau sur le territoire s'est amoindri depuis 2019, un renforcement doit être envisagé afin de justifier et d'argumenter les prochains axes de travail lors de la révision des feuilles de route à l'issue du premier cycle de trois ans (2026).

La gestion quantitative de la ressource en eau était comprise dans le volet A3. Les fiches actions proposées visaient à définir une ligne de conduite et des stratégies de gestion. La gouvernance sur ce volet était rendue difficile du fait des nombreux syndicats d'alimentation en eau potable dont la priorité était l'approvisionnement des usagers. La prise de compétence eau potable par LFA à travers différents dispositifs (PTGE-HMUC, SDAEP, PLUi...) apportera un regard global sur la ressource en eau et que des actions pourront être mise en œuvre pour garantir/maintenir une gestion équilibrée de la ressource en eau.

- Volet B : Gérer, réhabiliter, protéger et mettre en valeurs les rivières par rapport à l'enjeu « milieux aquatiques »

Scindé en 3 sous-volets, il participait à la mise en valeur des paysages riverains de cours d'eau (B1), la restauration éco-morphologique des rivières (B2) et la gestion du risque inondation (B3).

Le volet B1 a permis le réaménagement de plusieurs abords de cours d'eau, notamment en zone urbanisée (Montbrison – Boën-sur-Lignon), participant à une meilleure compréhension et appropriation du milieu aquatique.

Les actions du volet B2 constituent l'essentiel des études et travaux concourant à la restauration des milieux aquatiques. Un important travail a été réalisé sur la continuité écologique et sédimentaire notamment sur les cours d'eau de l'Anzon, du Lignon-du-Forez et du Moingt. Des actions de restauration de cours d'eau ont eu lieu sur le Lignon-du-Forez, le Curtieux et le Ciboulet (affluent de l'Anzon). La programmation de restauration de ripisylve s'est avérée très (trop) ambitieuse pour garantir une réalisation optimale de cette opération, néanmoins la cellule technique et l'équipe rivières ont priorisé les secteurs d'interventions afin d'apporter une action structurante, en lien avec les actions de plantations et de lutte contre les espèces envahissantes. Sur ce dernier point, les phases successives d'intervention de nos équipes ont permis de préserver un linéaire important de cours d'eau. La thématique des espèces exotiques envahissantes reste une problématique prégnante du territoire à laquelle les élus apportent une vigilance particulière.

La connaissance des espèces et leur préservation était également une priorité du programme d'actions, en lien avec les partenaires techniques (Fédération de pêche, CEN), qui a permis la mise en place d'action de mise en défens de cours d'eau afin de protéger les populations d'écrevisses à pieds blancs et de préserver la qualité de l'eau.

La mise en place de plan de gestion zones humides a également permis de préserver ces milieux sensibles tout en conciliant les usages agricoles des exploitants.

Le volet B3 s'attachait à la prise en compte du risque inondations sur le bassin versant. Les actions fléchées n'ont pas été mises en œuvre dans l'attente de l'élaboration d'une stratégie inondation à l'échelle communautaire, néanmoins du temps d'animation a été mobilisé afin d'inscrire les zonages inondations au sein des documents d'urbanisme (PLUi).

- Volet C : Pérenniser la gestion globale de l'eau et des rivières sur le bassin versant

Ce volet comprend l'animation et la communication ainsi que les bilans qualité des eaux et l'évaluation du contrat territorial.

La communication autour des actions réalisées ne semble pas suffisamment efficace et est l'un des points d'attention à apporter à la future procédure. Les principales actions de communication ont été la réalisation de clips vidéo présentant le bassin versant et un chantier de restauration, et la création de panneaux de chantier pédagogique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire.

Réception par le préfet : 28/09/2023

CHIFFRES CLES	
VOLET A	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>87%</b> d'engagement financier sur le volet assainissement</li> <li>- 105 agriculteurs accompagnés dans le cadre des MAEC</li> <li>- 30 diagnostics réalisés</li> <li>- <b>49 agriculteurs suivis</b> en accompagnement individuel spécifique</li> <li>- <b>28,5 journées techniques</b> d'accompagnement collectif</li> <li>- 80 plans de gestion zones humides (65 bilans et 15 nouveaux PDG)</li> </ul>
VOLET B	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>9</b> seuils arasés sur le Lignon-du-Forez et l'Anzon correspondant à la <b>réouverture de 10 km</b> de cours d'eau</li> <li>- Assurer le fonctionnement de <b>5 dispositifs</b> de franchissement</li> <li>- <b>60 km</b> de cours d'eau traités en restauration de ripisylve</li> <li>- <b>36 km de cours d'eau</b> préservés des espèces exotiques envahissantes grâce à la gestion annuelle</li> <li>- <b>3</b> chantiers complexes de restauration de cours d'eau</li> <li>- <b>1 étude</b> de restauration ambitieuse de cours d'eau (Moingt)</li> <li>- <b>3 km</b> de cours d'eau mis en défens pour protéger les espèces patrimoniales</li> </ul>
VOLET C	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>2</b> vidéos pédagogiques</li> <li>- <b>2</b> panneaux de chantier</li> <li>- 2 chantiers d'importance mis en valeurs dans les médias locaux</li> </ul>

### c. Une concertation qui a permis d'identifier les grands axes de travail pour une prochaine démarche

Lors de l'étude bilan, les acteurs ont pu s'exprimer sur la pertinence des enjeux, objectifs et actions inscrits dans le contrat territorial du Lignon (2017-2021). Cette concertation a montré l'intérêt porté par les acteurs sur les enjeux liés à la préservation de l'eau, de la biodiversité et des milieux aquatiques. Cependant, une nécessaire adaptation des objectifs et actions aux regards des effets du changement climatique, des usages, des activités agricoles et de loisirs s'avère nécessaire.

Un besoin important a également été souligné en ce qui concerne la communication et l'information auprès des élus du bassin versant. Enfin, une nécessité de décloisonner les thématiques/politiques portées par LFa est également ressortie des échanges (une vision globale et multithématique à renforcer). Dans ce contexte, un travail a été initié avec les élus, les partenaires techniques et la cellule d'animation de Loire Forez agglomération, sur la co-construction d'un futur programme d'actions.

Aussi, en réponse aux attendus locaux, il est proposé de mettre en œuvre un Contrat Territorial qui répond aux enjeux du territoire en axant sur le travail autour de 5 axes, sur la base d'une approche combinée gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau, fonctionnalité des milieux aquatiques et préservation / restauration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces (ayant justifié la désignation de l'ensemble des cours d'eau du bassin versant du Lignon au titre de Natura 2000), et la prise en compte des usages (notamment les activités de pleine nature). Ce parti pris s'appuie une gouvernance locale et une animation territoriale conséquente, soutenue par des actions de communication et d'acquisition de connaissances.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

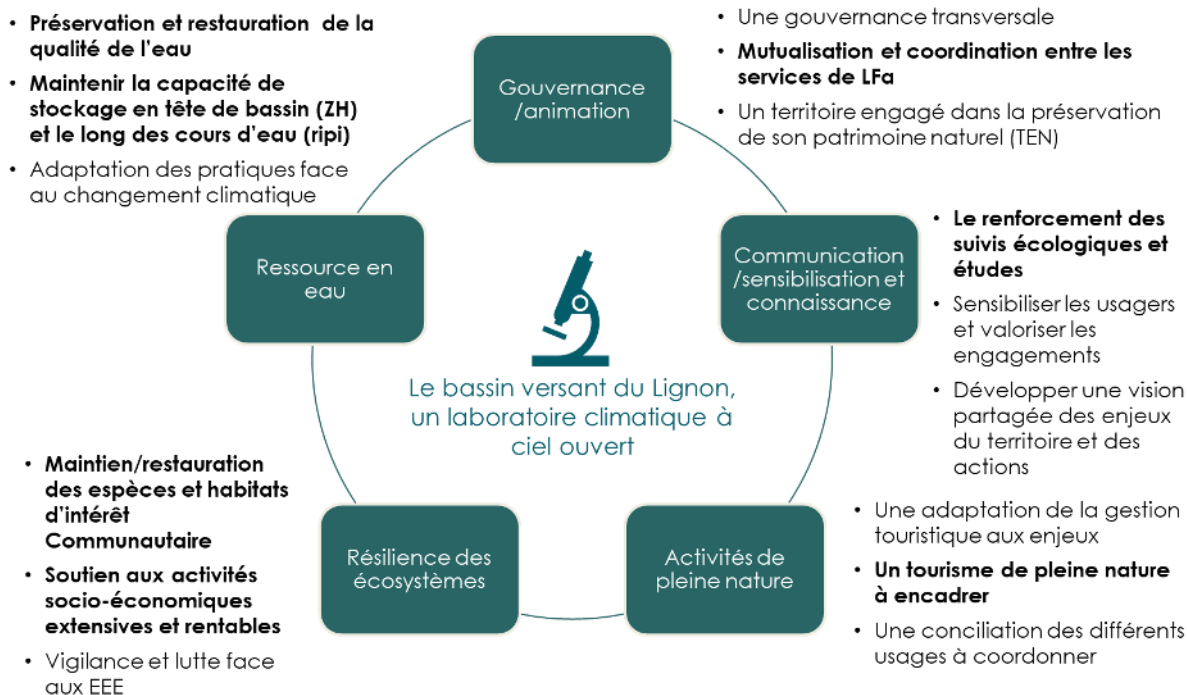


Figure 4 : Des enjeux organisés autour de 5 grandes thématiques

#### d. Un laboratoire climatique à ciel ouvert

Les observations de terrain relatives au changement climatique mettent en évidence une accélération des tensions tant écologiques, que sociologiques et économiques. La multiplication des sécheresses et des inondations impactent les ressources primaires et particulièrement l'agriculture, mais pas seulement. La question de l'adaptation est aujourd'hui centrale. Le territoire possède encore des ressources écologiques qui lui confère des capacités de résilience.

Le changement climatique a de forts impacts sur le cycle naturel de l'eau : précipitations, ruissellements, érosions, crues, sécheresses sont des manifestations visibles et faisant consensus.

Un des effets prévisibles du changement climatique est une modification du régime thermique des milieux aquatiques. En effet, la température de l'eau dépend largement de paramètres météorologiques tels que le vent, le rayonnement, la température, l'humidité de l'air, la couverture végétale des berges. Plus globalement, le climat a aussi un impact indirect en induisant des modifications de l'occupation du sol, des débits, des hauteurs et températures des nappes d'eau, etc.

Or, la température de l'eau est elle-même un facteur déterminant de l'évolution de la qualité physique, chimique et biologique des rivières. Elle a donc à la fois des intérêts écologiques et économiques.

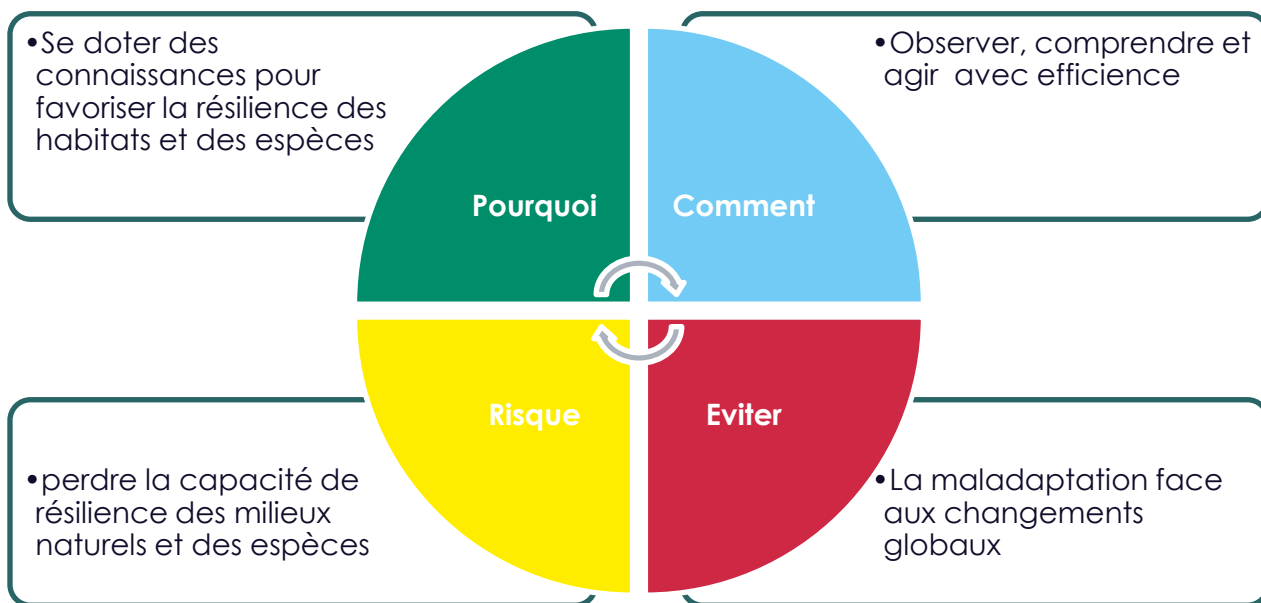
Sur la base d'une approche anthropocentrique, nous savons désormais que, nous humains, subissons les conséquences du changement climatique. Mais ce sont aussi tous les êtres vivants qui sont impactés. En effet, les espèces animales et végétales se rencontrent à un endroit donné car elles y trouvent des conditions climatiques, entre autres, qui correspondent à leurs optimums écologiques. Si ces conditions changent, on peut envisager une modification (disparition - apparition) de la flore et de la faune sauvage, comme des espèces cultivées.

Il s'agit aujourd'hui, et notamment à travers ce contrat territorial, de **fournir aux élus, les éléments de décision en matière de mesures de gestion des milieux naturels à mettre en place face au changement climatique.**

Cela se fera par l'observation (acquisition de données et de connaissances), et la compréhension des processus d'adaptation (analyse). Il s'agit ensuite **de déterminer les leviers d'actions (mesures de gestion) et les modalités de mise en œuvre** permettant d'une part de maintenir le bon état de conservation des habitats naturels et d'autre part d'améliorer les capacités de résilience des écosystèmes. Cette approche est centrée sur les milieux aquatiques qui constituent la colonne vertébrale de notre géosystème territorial.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 [042-200065894-20230927-20230092709-DE]  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 29/09/2023

**Mettre en adéquation des mesures de gestion et des programmes d'actions favorisant d'une part le maintien et la reconquête de la qualité écologique des eaux et d'autre part la bonne conservation des habitats naturels et des espèces, conditions fortes pour la résilience des milieux face au changement climatique.**



Le présent projet de Contrat Territorial s'appuie fortement sur l'adaptation au changement climatique comme élément décisionnel de gestion des milieux aquatiques et de protection de la ressource en eau. Les solutions fondées sur la nature constituent un levier important à mobiliser, tout comme l'animation (et l'occupation du terrain) pour promouvoir le changement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

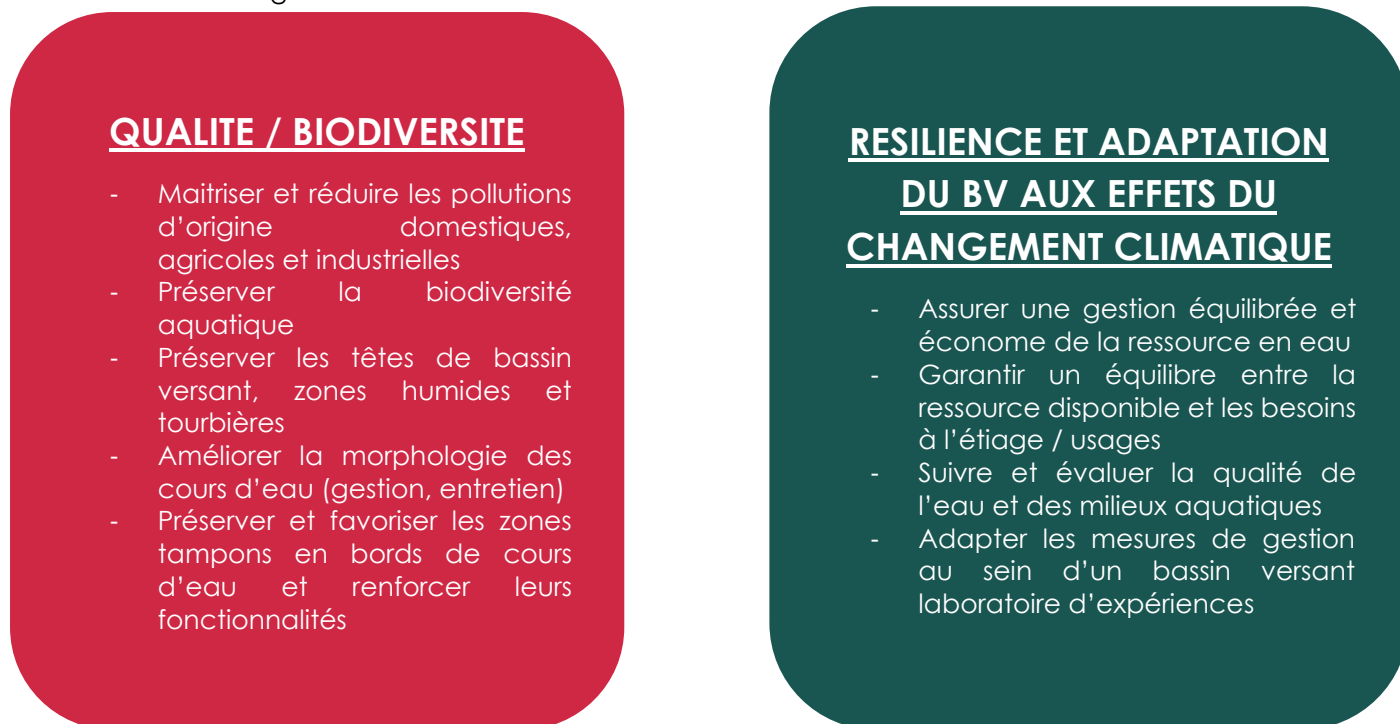
Réception par le préfet : 29/09/2023

## 1.3. Objectifs de reconquête de la qualité de l'eau et de conservation des habitats naturels

### a. Les axes de travail : socles de la prochaine démarche

D'après les enjeux identifiés dans le cadre de l'étude bilan et des orientations du SDAGE Loire Bretagne 2022-2027, le schéma de synthèse ci-dessous présente les bases du projet de territoire proposé à un stade « pré-opérationnel ».

Cette définition des orientations stratégiques constitue ainsi une préfiguration du futur contrat territorial Lignon du Forez selon deux grands axes :



**Figure 5 : Les deux axes socles de la stratégie territoriale du futur contrat territorial**

Le 1<sup>er</sup> axe cible la mise en œuvre d'actions opérationnelles portant sur la lutte contre les pollutions domestiques, diffuses, et industrielles, et la préservation et la gestion des milieux aquatiques.

Le 2<sup>ème</sup> axe considère les effets du changement climatique au cœur même de la stratégie de Loire Forez agglomération. **En effet, le changement climatique a et aura de forts impacts sur le cycle naturel de l'eau :** concentration des précipitations lors d'épisodes intenses, augmentation des phénomènes de ruissellements, d'érosions, de crues et standardisation des sécheresses plus importantes et plus longues.

Plus globalement, le climat a aussi un impact indirect en induisant des modifications de l'occupation du sol, des débits, des hauteurs et températures de nappes, etc. Or, **la température de l'eau est elle-même un facteur déterminant de l'évolution de la qualité physique, chimique et biologique des rivières.** La préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques revêt alors un aspect essentiel dans la stratégie globale de gestion des milieux naturels et fait partie des objectifs inscrits dans les documents d'objectifs Natura 2000. Les spécificités du bassin versant du Lignon-du-Forez en font un potentiel laboratoire à ciel ouvert permettant un échantillonnage pertinent, une gouvernance locale et un cadre d'action favorable pouvant servir à l'élaboration de stratégie sur d'autres territoires et apporter des éléments factuels en matière d'actions favorables à la résilience :

- Différence altitudinale : de 330 mètres d'altitude à 1664 m ;
- Diversité des milieux naturels et des géosystèmes agricoles ;
- Différence éco-morphologique entre les masses d'eau et différence de leur valeur qualitative et quantitative ;
- Bassin versant couvert par 3 sites Natura 2000 (aires protégées à partir de 2022), dont deux sites animés par Loire Forez agglomération ;
- Diversité biologique illustrée par de nombreuses espèces parapluies inféodées aux milieux aquatiques et aux zones humides ;
- Différentes espèces exotiques envahissantes sur le territoire ;
- Possibilité de mobiliser un réseau local d'experts et d'acteurs locaux.

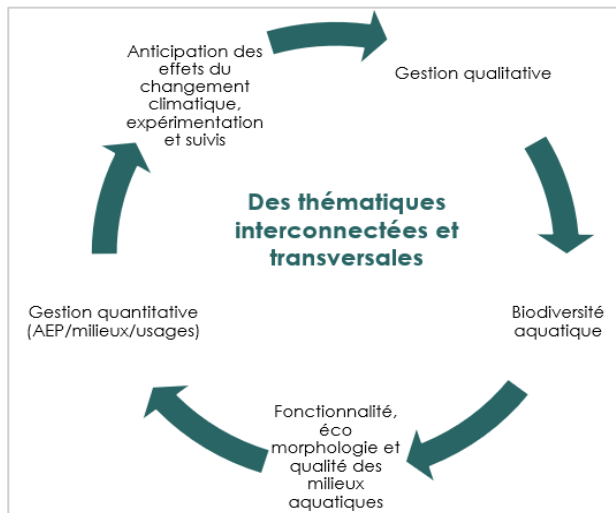
Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
042-200065894-20230927-20230092709-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 29/09/2023

- Possibilité d'associer les communes et les institutions départementales (OFB, DDT, Département, ...) ;
- Possibilité de valoriser certaines données.

Loire Forez agglomération souhaite que le bassin versant puisse être un lieu d'expérimentation et d'acquisition de connaissances scientifiques liées aux masses d'eau et zones humides (notamment données climatologiques et thermiques des eaux).

Il s'agira alors de croiser ces résultats aux suivis d'espèces parapluies et patrimoniales afin de produire une analyse permettant l'adaptation de mesures de gestion cohérentes et structurantes répondant aux évolutions climatiques et ayant pour finalité le maintien de la qualité écologique des eaux, la bonne conservation des habitats et des espèces. Il conviendra aussi de requestionner fréquemment la pertinence et la cohérence des actions mises en œuvre.

La stratégie territoriale repose ainsi sur deux grands socles thématiques transversaux et interconnectés (cf. schéma ci-contre) :



**Figure 6 : Les axes de travail et thématiques transversales du futur contrat territorial**

### b. Identification des masses d'eau prioritaires ciblées à partir de plusieurs enjeux

Des cortèges floristiques et faunistiques diversifiés et équilibrés participent à la définition du bon état écologique d'une masse d'eau. La finalité du programme d'actions consiste notamment à améliorer la qualité et la diversité des habitats afin de permettre aux espèces d'accomplir leur cycle de vie.

La méthode de priorisation a pris en considération tout d'abord les éléments de diagnostic de l'état des lieux du SDAGE, puis le diagnostic REH, ainsi que des prospectives de terrain réalisées, qui ont permis de mettre en évidence des pressions importantes sur lesquelles il est nécessaire d'apporter des actions correctives. **Une attention particulière a été portée sur le rapport coût/bénéfices écologiques potentiels afin de conserver une approche structurante et de maximiser les résultats.**

Lors de l'élaboration du présent projet de CT, la priorité des travaux de restauration par masse d'eau a été déterminée à l'aide d'une analyse multicritères sur la base des éléments suivants :

- Masses d'eau en bon état ou proches du bon état, et qui ne sont déclassées que par un nombre réduit de paramètres ;
- Masses d'eau dont l'inertie est importante ;
- Principe d'opportunité, si des dynamiques locales sont déjà engagées ;
- Mesures d'ordres législatives et réglementaires ;
- Non dégradation d'une masse d'eau en bon état.

Ainsi, sur la base de critères technico-financiers et d'efficacité recherchée, chaque masse d'eau s'est vu attribuer un score de priorité pouvant atteindre un maximum de 100 points.

Dans le tableau ci-après sont présentés les critères généraux, les indicateurs, la base de valeur, le nombre de points maximum attribuables et l'échelle de pondération.

Les avis d'experts s'appuient sur un travail d'appréciation et de concertation entre plusieurs personnes ayant différentes expériences et spécialités, du fait des postes occupés.

**Pour Loire Forez agglomération :** Paul BERTHET (chargé de mission Lignon du Forez), Fred MARTEIL (chargé de mission biodiversité et milieux naturels), Cédric TAVAUD (technicien de rivières Lignon du Forez), Rémi VEGARA (technicien de rivières Lignon du Forez)

**Pour la DDT 42 :** Cédric ANTHOULY (Réfèrent programme de mesures des SDAGE et rétablissement de la continuité écologique), Sylvain MORETTON (chargé de mission police de l'eau), Florence BALEYDIER (chargée de mission milieux naturels et Natura 2000)

Pour le Département de la Loire : Gonzague de MONTMAGNER (chargé de mission SAGE Loire en Rhône-Alpes), Aurélien GILLARD (chargé de mission SAGE Loire en Rhône-Alpes), Marie-Hélène PETIT (chargée de mission milieux naturels - Natura 2000)

**Pour la fédération des pêcheurs de la Loire :** Pierre GRES (responsable services techniques – chargé d'études)

Les résultats ont été partagés avec d'autres opérateurs techniques : Conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes, Conservatoire botanique National Massif Central, Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire, France Nature Environnement, Ligue de Protection des Oiseaux.

Le tableau suivant détaille la logique d'évaluation :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 042-200065894-20230927-20230092709-DE  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 29/09/2023

Critères	Indicateurs	Valeur	Nombre de Points max	Pondération
<b>Aspect Réglementaire</b>	Classement liste 1 et liste 2	Absence / Présence	10	Liste 1 = 5 Liste 2 = 5 Hors liste = 0
<b>Facteur écologique</b>	Réservoir biologique	Absence / Présence	14	14 = oui 0 = non
	Pression liée aux Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)	« A dire d'experts » au regard des inventaires mutualisés de tous les acteurs locaux	6	0 = ME préservée 2 = ME moyennement préservée 4 = ME dégradée 6 = ME très dégradée
	Colonisation par Espèces Patrimoniales	« A dire d'experts » au regard des connaissances mutualisées de tous les acteurs locaux.	6	0= absence 2 = présence faible 4 = présence moyenne 6 = présence forte
<b>Perturbation et état des milieux</b>	Etat biologique du cours d'eau et présence d'habitats favorables au développement de la faune aquatique et subaquatique	« A dire d'experts » au regard des connaissances mutualisées de tous les acteurs locaux.	12	0 = très bon état 2 = bon 4 = moyen 8= médiocre 10= mauvais 12 = très mauvais
	Géomorphologie du lit (mobilité)	« Avis technique d'experts » au regard des connaissances mutualisées de tous les acteurs locaux.	10	0 = très forte 2 = forte 4 = moyenne 6 = faible 8 = très faible 10 = nul
	Continuité écologique et sédimentaire	« Avis technique d'experts » au regard des connaissances mutualisées de tous les acteurs locaux.	10	
	Morphologie / Berges / ripisylves	« Avis technique d'experts » au regard des connaissances mutualisées de tous les acteurs locaux.	10	
	Pressions identifiées au SDAGE	le score est fonction du nombre de pressions identifiées dans le SDAGE pour chaque masse d'eau	8	0 = faible 3= moyenne 8= forte
<b>Faisabilité</b>	Facilité de mise en œuvre	« Avis technique d'experts » au regard des connaissances mutualisées de tous les acteurs locaux.	8	0 = nul 2 = faible 4 = moyen 8 = forte

Us des de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

	Gain écologique	« Avis technique d'experts » au regard des connaissances mutualisées de tous les acteurs locaux.	8	0 = nul 2 = faible 4 = moyen 8 = forte

Sur le tableau suivant sont présentés les résultats d'application de cette grille d'évaluation par masse d'eau.

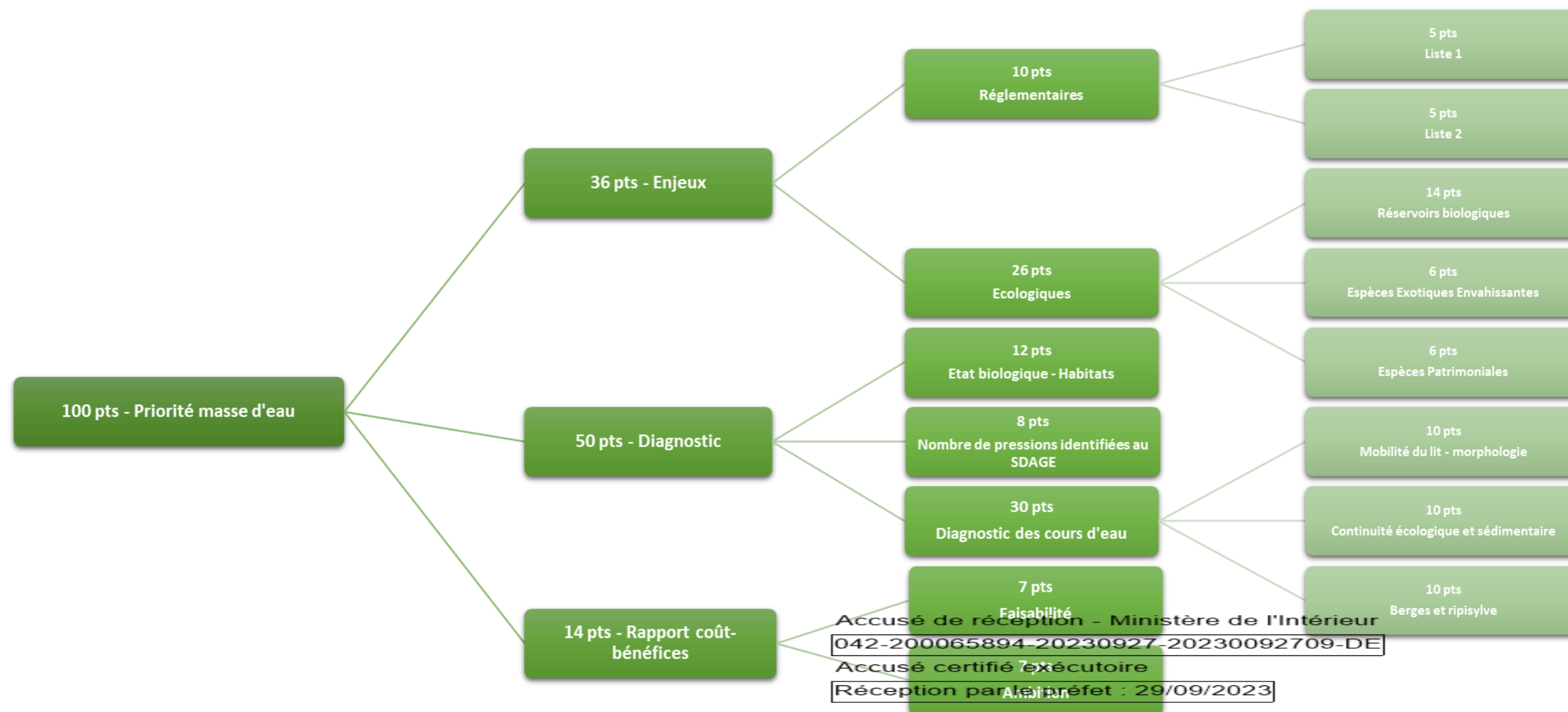
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Masse d'eau	Liste 1/5	Liste2 /5	Réservoir biologique /14	EEE / 6	EP /6	Géomorphologie du lit (mobilité) / 10	Continuité écologique et sédimentaire / 10	Morphologie - berges ripisylves / 10	Quantité pression / 8	Facilité de mise en œuvre / 7	Gains écologiques /7	Etat biologique - habitats /12	Résultat
Lignon Amont (FRGR0170)	5	5	14	2	0	2	4	4	3	4	4	2	50
Lignon plaine FRGR171	5	5	14	6	0	2	6	4	8	4	4	4	62
Le Vizézy de plaine (FRGR0172)	5	0	14	4	4	8	2	8	8	2	7	8	70
Le Vizézy amont (FRGR1022)	5	5	14	2	2	2	8	6	8	4	7	2	65
Le Moingt (FRGR1058)	5	5	14	2	4	6	8	8	8	4	7	8	79
Le Pralong (FRGR1107)	0	0	14	2	4	6	4	6	8	4	7	10	65
L'Alliot (FRGR1179)	0	0	0	2	6	10	0	8	0	2	2	12	42
Le Félines (FRGR1188)	0	0	0	2	6	8	6	8	8	2	7	4	51
Le Drugent (FRGR1222)	0	0	0	2	6	4	2	6	8	4	4	10	46
L'Anzon (FRGR0174)	5	5	14	4	2	6	6	6	8	4	4	4	68
Le Curtieux (FRGR1014)	0	0	0	2	6	8	2	10	0	2	0	12	42
Le Ruillat (FRGR1045)	0	0	0	2	4	8	6	6	8	4	4	8	50



La définition des pressions et des scores de priorités a été travaillée avec l'équipe technique de Loire Forez agglomération et avec les partenaires du bassin versant afin de maximiser les effets sur le milieu et ainsi éviter les actions de saupoudrage sur tout le territoire d'étude.

Ce travail a permis d'aboutir à une hiérarchisation des masses d'eau aux regards des critères ciblées sur l'enjeux « milieux – biodiversité ». Le graphique, ci-après restitue le score attribué à chaque masse. Selon les résultats de l'analyse multicritères, chacune des masses d'eau obtient un classement de priorité compris entre 42 et 79 points. Les masses d'eau ont été scindées arbitrairement par niveaux de priorité d'intervention :

- Priorité très élevée (rouge) : 68-79 pts
- Priorité élevée (orange) : 62-67 pts
- Priorité moyenne (jaune) : 50-61 pts
- Priorité faible (bleu) : 42-49 pts

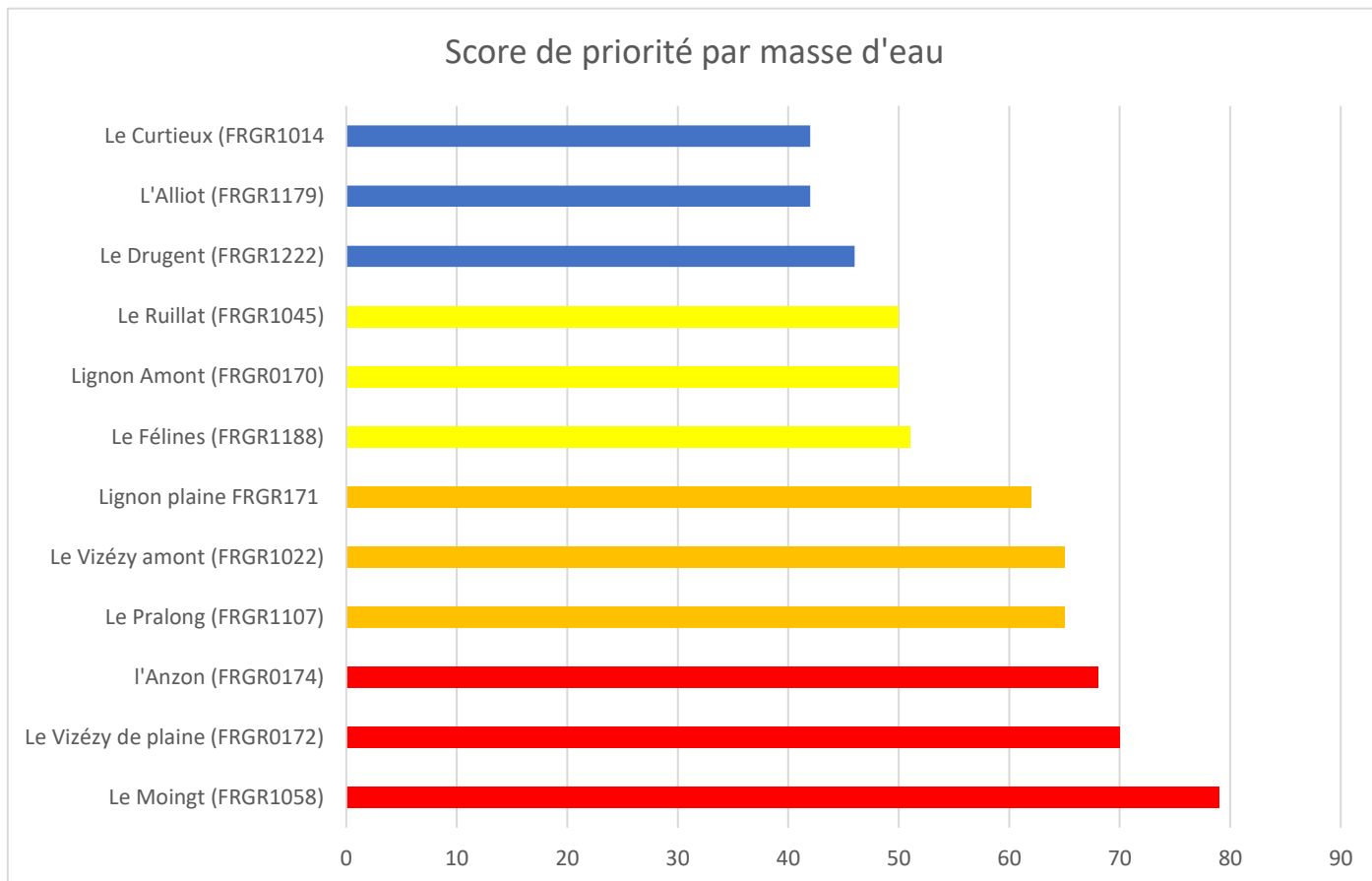


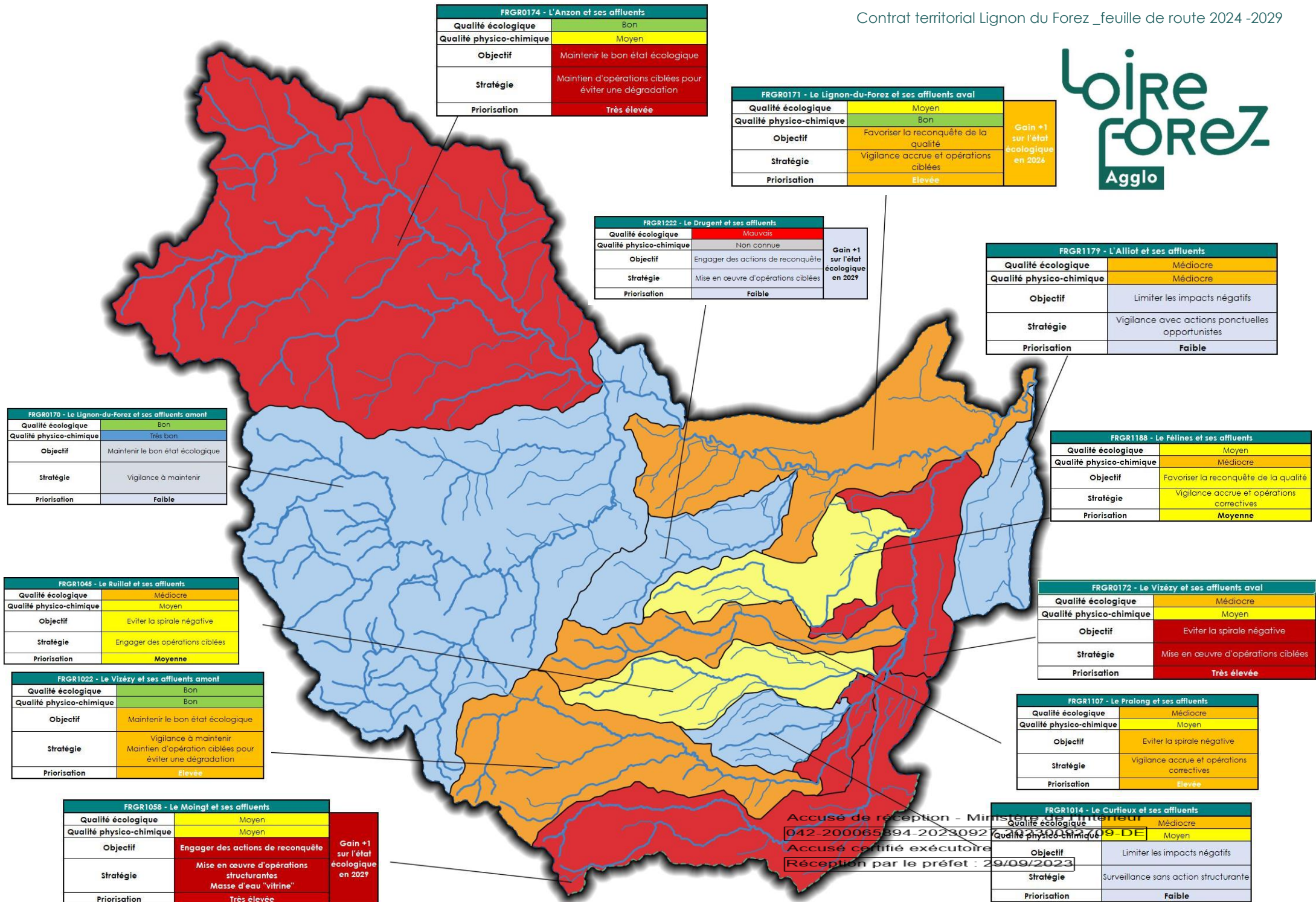
Figure 7 : Score de priorité par masse d'eau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023



Carte 4: Etat des masses d'eau et priorisation sur le bassin versant Lignon du Forez

A partir de cette méthodologie, les masses d'eau dont le score dépasse 54 points peuvent être considérées comme prioritaires. Cela concerne le Moingt, le Vizézy de plaine, l'Anzon, le Pralong, le Lignon de plaine, le Vizézy amont, le Félines et le Ruillat.

**Concernant l'Anzon :**

FRGR0174 - L'Anzon et ses affluents	
Qualité écologique	Bon
Qualité physico-chimique	Moyen
Objectif	Maintenir le bon état écologique
Stratégie	Maintien d'opérations ciblées pour éviter une dégradation
Priorisation	Très élevée

La masse d'eau de l'Anzon obtient une classe de priorité très élevée malgré un bon état écologique atteint depuis 2015 cela s'explique par des pressions de plus en plus prégnantes sur cette masse d'eau dans le contexte du changement climatique. Les épisodes de sécheresse successifs ont eu pour conséquence un assèchement du cours d'eau lors de l'été 2022. Dans ces conditions, il est certain qu'une diminution notable des actions portées sur cette masse d'eau ne permettra pas de préserver le bon état. Les pertes piscicoles importantes observées en 2022 impliquent une surveillance accrue de cette masse d'eau et notamment de l'IPR qui pourrait rapidement redéfinir l'état global de la masse d'eau. Depuis 2006, l'Anzon est l'une des masses d'eau sur lesquelles d'importants moyens humains et financiers ont été déployés dans le cadre des différentes procédures de contrat. Pour rappel, la sécheresse de 2005 sur l'Anzon, comparable à 2022, avait fortement impacté les populations piscicoles et les actions correctives n'ont permis un retour à l'état normal qu'en 2013. La résilience écologique reste donc difficile à atteindre.

**Un désengagement des efforts sur cette masse d'eau serait donc fortement préjudiciable.**

La qualité physico-chimique de l'Anzon est également sous surveillance au niveau des macropolluants et des nitrates. Il existe de nombreux points noirs sur l'assainissement non collectif (ANC) qui sont la conséquence de retards sur les mises en conformité des installations. Quelques stations d'assainissement collectives présentent encore des dysfonctionnements (Secteur Saint-Julien-la-Vêtre).

L'Anzon est une ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable des 2 568 habitants des communes des Débats-Rivière d'Orpra, l'Hôpital-sous-Rochefort, Saint-Laurent-Rochefort, Saint Sixte, Leigneux et Sail-sous-Couzan.

En effet, il n'existe pas d'interconnexion actuellement sur les communes de Saint-Laurent-Rochefort et l'Hôpital-sous-Rochefort avec une autre ressource et les stations de traitement ne sont pas équipées pour abattre les pesticides et les nitrates (simple chloration).

En 2021 et 2022, on constate sur l'un des puits de captage, des dépassements de la norme de potabilité pour les pesticides avec la présence récurrente de l'ESA-métolachlore (herbicide maïs), ainsi que la présence d'autres molécules à usage agricole comme le mécoprop-P (herbicide céréales). Les teneurs en nitrates sont également élevées sur ce secteur avec des concentrations autour de 7 mg/L et des pics de l'ordre de 35 mg/L.

Aux vues des résultats de qualité d'eau et du caractère stratégique de cette ressource en eau, nous proposons de renforcer l'animation agricole du Contrat Territorial du Lignon par l'intervention de la cellule Grenelle du service eau potable, à hauteur de 0.3 ETP (65 jours), afin de travailler plus spécifiquement avec le monde agricole sur ce secteur à enjeu eau potable, dans le but de limiter les pollutions diffuses constatées dans la ressource en eau.

Des efforts importants ont été réalisés sur la continuité écologique sur l'Anzon grâce au levier réglementaire et à une forte animation territoriale. Des ouvrages de franchissement novateurs ont été réalisés (passe à poissons en fuste) qui permettent une recolonisation par certaines espèces patrimoniales (ombre commune). Ces dispositifs sont cependant vieillissants et la nécessité de porter un regard sur la durabilité et le maintien du fonctionnement doit être engagée.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

**Concernant le Lignon de Plaine :**

FRGR0171 - Le Lignon-du-Forez et ses affluents aval	
Qualité écologique	Moyen
Qualité physico-chimique	Bon
Objectif	Favoriser la reconquête de la qualité
Stratégie	Vigilance accrue et opérations ciblées
Priorisation	Elevée

**Gain +1  
sur l'état  
écologique  
en 2024**

La masse d'eau du Lignon de Plaine est la plus prioritaire au niveau de l'échéance d'atteinte du bon état écologique dans le SDAGE 2022-2027 (échéance 2027A) – elle est classée en priorité élevée dans le cadre du Contrat Territorial.

En effet l'état écologique du cours d'eau est en amélioration depuis 2013 (passage de médiocre à moyen) et la masse d'eau ne présente pas de pressions identifiées dans le SDAGE 2022-2027.

Les travaux récents sur les réseaux et la création d'une nouvelle station de traitement à Sainte-Agathe-la-Bouteresse permet d'améliorer la qualité des effluents rejetés dans le cours d'eau et de corriger le point noir qui pouvait être associé à cette masse d'eau (travaux inscrits au précédent contrat territorial et financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

Il ne semble pas pertinent aujourd'hui de proposer des actions structurantes sur cette masse d'eau qui occasionnerait d'importants investissements financiers. Une logique de suivi est préconisée sur cette masse d'eau au cours des trois premières années et le bilan à trois ans permettra de juger de la pertinence de cette stratégie sur le long terme.

**L'objectif reste de pouvoir gagner une classe d'état écologique conformément aux attendus du SDAGE 2022-2027.**

L'action territoriale sur cette masse d'eau a toujours priorisé une gestion patrimoniale du Lignon de plaine plutôt que des investissements coûteux sur une masse d'eau très peu anthropisée (forêt alluviale importante). Des actions de densification de ripisylve pourront être programmées en lien avec les enjeux eau et la connectivité de la stratégie TVB.

La continuité écologique est une thématique importante sur ce cours d'eau qui est le principal affluent de la Loire en rive gauche sur le département. Plusieurs ouvrages sont présents, notamment sur la partie terminale. Des procédures réglementaires sont en cours avec les propriétaires. Une étude est envisagée sur un secteur à enjeux afin d'ouvrir la totalité de la masse d'eau aux différentes espèces cibles.

**Concernant la masse d'eau du Moingt :**

FRGR1058 - Le Moingt et ses affluents	
Qualité écologique	Moyen
Qualité physico-chimique	Moyen
Objectif	Engager des actions de reconquête
Stratégie	Mise en œuvre d'opérations structurantes Masse d'eau "vitrine"
Priorisation	Très élevée

**Gain +1  
sur l'état  
écologique  
en 2029**

La masse d'eau du Moingt est classée en priorité très élevée.

**A l'échelle du territoire, cette masse d'eau apparaît comme la plus stratégique pour les 6 ans à venir.** Cette masse d'eau possède un état écologique moyen et présente un fort contraste entre sa partie amont et aval. Au cours du précédent contrat, une étude importante a été réalisée permettant d'identifier des scénarios de restauration du cours d'eau sur la partie aval (Secteur Montbrison-Savignieux) que le diagnostic a mis en évidence des problématiques très importantes sur la morphologie du cours d'eau et les impacts sur différents

ouvrages dans les années à venir. Les résultats et rapports de l'étude seront annexés au document fiches actions du présent contrat.

L'objectif est de pouvoir engager des travaux de restauration d'importance sur ce linéaire de cours d'eau et ainsi permettre la recolonisation du cours d'eau par les espèces piscicoles sur la partie aval et la confluence avec le Vizézy.

**Ces travaux pourront servir de projet vitrine afin d'engager une démarche similaire sur le bassin versant du Vizézy dans une perspective plus lointaine.**

**Concernant la masse d'eau du Drugent :**

FRGR1222 - Le Drugent et ses affluents	
<b>Qualité écologique</b>	Mauvais
<b>Qualité physico-chimique</b>	Non connue
<b>Objectif</b>	Engager des actions de reconquête
<b>Stratégie</b>	Mise en œuvre d'opérations ciblées
<b>Priorisation</b>	Faible

**Gain +1  
sur l'état  
écologique  
en 2029**

La masse d'eau du Drugent obtient un score de 50 points et n'est pas classé parmi les masses d'eau prioritaire. Ce score s'explique par l'état actuel de la masse d'eau (état écologique mauvais) et l'absence d'espèces patrimoniales. Cependant, et à l'inverse des autres masses d'eau non prioritaires, le rapport coût-bénéfices est plus favorable et montre qu'il est possible d'améliorer l'état écologique du cours d'eau.

Toutefois ces résultats ne signifient pas pour autant qu'il ne faut pas intervenir sur les masses d'eau qui ont obtenu une note inférieure à 54 points mais plutôt que certaines sont moins prioritaires soit parce que :

- **Les enjeux écologiques sont moins forts** (pas de réservoirs biologiques, absence d'espèces patrimoniales, faible présence de ripisylve, habitats piscicoles très dégradés...) : le Drugent, l'Alliot ;
- **Les travaux de restauration** ont été suffisants et que les milieux sont actuellement peu impactés et globalement bien préservés : Le Lignon amont ;
- **Les dégradations importantes des milieux** nécessitent un investissement trop conséquent au regard du gain écologique que les travaux pourraient apporter : le Curtieux (trame verte, cours d'eau trop fortement anthropisé).

Le Contrat Territorial est un engagement commun entre l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les collectivités dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de restauration et de préservation des cours d'eau. Cet outil permet d'obtenir des financements et favorise donc une démarche globale sur une entité cohérente : le bassin-versant. Il nécessite la réalisation d'une étude préalable pour définir un programme d'intervention répondant à l'adéquation du programme avec les enjeux et la « réalité de terrain ».

Cette étude est renforcée par une phase de concertation locale constituée de multiples rendez-vous individuels avec les riverains ou usagers directement concernés. Les partenaires techniques et financiers sont également consultés dans le but de préparer la phase de programmation ainsi que de prendre connaissance à la fois des modalités de financement et de contractualisation. Ils ont donc pu exprimer leurs préconisations pour la définition des orientations à considérer dans le projet du futur du Contrat territorial Lignon, Vizézy, Anzon et affluents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

N°ME	ME	Priorité	Etat Eco	Objectif	Stratégie
FRGR1058	Moingt	1	Moyen	Favoriser la reconquête de qualité	Gagner une classe de qualité
FRGR0172	Vizézy aval	1	Médiocre	Éviter la spirale négative (perte qualité)	Engager des opérations ciblées
FRGR0174	Anzon	1	Bon	Maintenir le bon état écologique	Engager des opérations ciblées
FRGR1107	Pralong	2	Moyen	Éviter la spirale négative (perte qualité)	Vigilance accrue avec opérations correctives
FRGR0171	Lignon aval	2	Moyen	Éviter la spirale négative (perte qualité)	Vigilance accrue avec opérations de gestion - gain d'une classe de qualité
FRGR1022	Vizézy amont	2	Bon	Maintenir le bon état écologique	Engager des opérations ciblées
FRGR1188	Félines	3	Moyen	Favoriser la reconquête de qualité	Vigilance accrue avec opérations correctives
FRGR1045	Ruillat	3	Médiocre	Éviter la spirale négative (perte qualité)	Engager des opérations ciblées
FRGR1122	Drugent	4	Très mauvais	Engager des actions de reconquête	Gagner une classe de qualité
FRGR0170	Lignon amont	4	Bon	Maintenir le bon état écologique	Engager des opérations ciblées
FRGR1014	Curtieux	4	Médiocre	Éviter la spirale négative (perte qualité)	Surveillance sans action structurante
FRGR1179	Alliot	4	Médiocre	Éviter la spirale négative (perte qualité)	Vigilance avec actions ponctuelles opportunistes

Tableau 5 : Objectifs et stratégies identifiés pour chaque masse d'eau

### c. Préfiguration du programme d'actions du projet de CT Lignon, Vizézy, Anzon et affluents 2023-2025 / 2026- 2028

L'étude bilan et la concertation menées avec les principaux partenaires ont permis d'identifier des enjeux et objectifs stratégiques afin de répondre aux différentes perturbations. Ces enjeux et objectifs sont indiqués sur chacune des fiches masses d'eau annexées au présent document.

Ce travail a été rédigé en étroite coordination avec la révision du Document d'objectifs Natura 2000 Lignon Vizézy, Anzon, puisque l'ensemble des cours d'eau sont classés en zone Natura 2000.

La particularité du bassin versant du Lignon-du-Forez, réside dans le fait qu'il est couvert par deux sites Natura 2000 joints, animés par Loire Forez agglomération, et un site surfacique englobant la quasi-totalité de l'espace occupé par les masses d'eau de plaine. **Dans ce contexte, les fiches actions du Contrat Territorial ont été bâties sur la base du travail de priorisation des masses d'eau, en lien avec les objectifs de développement durable et les objectifs opérationnels des deux DOCOB Natura 2000, qui fondent le projet de territoire.**

Pour répondre aux exigences du cadre des Contrats Territoriaux, **le projet de territoire a été traduit de façon concrète en un programme d'actions calibré sur deux périodes** de trois ans. Le programme d'actions se décline en 4 grandes thématiques détaillées ci-après :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Thématiques du Contrat territorial Lignon 2023 -2028			
ANIM	Animation, communication, sensibilisation	AGRO	Reduction des pollutions diffuses et gestion de la trame agropastorale
BIODIV	Biodiversité, climat, connaissance	AQUA	Gestion des milieux aquatiques

	Objectifs de développement durable (ODD)	OP	Objectifs opérationnels (OP)
ODD1	Assurer l'animation des sites Natura 2000 et du bassin versant	OP1	Animer et mettre en œuvre le Docob
ODD2	Assurer la gouvernance territoriale en lien avec l'animation du DOCOB	OP2	Assurer l'articulation du Docob avec les autres plans et programmes du territoire
		OP3	Renforcer une vision partagée des enjeux du territoire
ODD3	Communiquer, sensibiliser, valoriser	OP4	Établir un plan de sensibilisation et de communication par public cible
		OP5	Valoriser les usagers engagés dans la préservation du site
ODD4	Améliorer les connaissances et suivre les écosystèmes	OP6	Surveiller l'évolution des écosystèmes du territoire
		OP7	Améliorer les connaissances sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire
		OP8	Suivre et étudier l'arrivée des populations de grands prédateurs sur le territoire
ODD5	Garantir un équilibre entre préservation des espaces naturels et activités de pleine nature	OP9	Soutenir le développement d'un tourisme respectueux des espaces naturels
		OP10	Concilier la préservation des espaces naturels et le développement des sports de pleine nature
ODD6	Améliorer la résilience des écosystèmes forestiers	OP11	Maintenir ou restaurer les conditions favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire des milieux boisés
		OP12	Rechercher un équilibre entre préservation de la biodiversité des boisements et production sylvicole
ODD7	Améliorer la résilience des systèmes agricoles et agropastoraux	OP13	Maintenir ou restaurer les conditions favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire des milieux agropastoraux
		OP14	Soutenir des activités agropastorales durables
ODD8	Améliorer la résilience des milieux aquatiques et alluviaux	OP15	Maintenir ou restaurer les conditions favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire des cours d'eau et des ripisylves
ODD9	Limiter l'impact des espèces exotiques envahissantes	OP16	Gérer les espèces exotiques envahissantes qui perturbent l'équilibre des berges et milieux alluviaux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Chaque thématique sera déclinée en plusieurs fiches actions. Le code de chaque fiche est défini par son objet principal. Les différents objets des fiches actions sont définis ci-dessous :

Typologie de fiches actions	
<b>Anim1</b>	Animation du contrat territorial et du document d'objectifs
<b>Anim5</b>	Développement des outils de communication adaptés
<b>Biodiv1</b>	Acquisition de connaissances - Projet Sentinelles bioclimatiques
<b>Biodiv3</b>	Acquisition de connaissances – Inventaires et suivis d'espèces
<b>Biodiv4</b>	Acquisition de connaissances – habitats naturels et milieux aquatiques sensibles
<b>Agrop2</b>	Gestion conservatoire et patrimoniale des tourbières, des zones humides et des complexes alluviaux
	Etude sur le fonctionnement hydraulique
<b>Agrop3</b>	Mise en place de plan de gestion pastoraux et zones humides
	Acquisitions foncières de parcelles à fort enjeux pour la ressource en eau et la biodiversité
<b>Agrop4</b>	Diagnostics d'exploitations agricoles
	Accompagnement des exploitants agricoles dans l'amélioration de leur pratiques
<b>Agrop5</b>	Aide à la mise en défens du cours pour limiter l'accès au bétail
<b>Aqua1</b>	Suivi et bilan qualité des eaux
<b>Aqua2</b>	Plantation, restauration et gestion adaptée des ripisylves
	Plan de sauvegarde du peuplier noir de la Loire
<b>Aqua3</b>	Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur
	Gestion des atterrissements
	Gestion des déchets dans les cours d'eau et sur les berges
	Etude diversification des habitats piscicoles et travaux
	Rétablissement de la continuité écologique du Moingt et diversification des habitats
Chantiers de restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique érosive	
<b>Aqua4</b>	Poursuite des suivis annuels des populations d'écrevisses à pieds blancs
	Préservation des habitats de l'écrevisses à pieds blancs
	Réintroduction écrevisses à pieds blancs sur certains tronçons favorables par prélèvement sur réservoirs biologiques locaux
	Recherche et développement sur les projets de lutte contre les écrevisses allochtones
<b>Aqua5</b>	Lutte préventive contre le développement de nouveaux foyers EEE
<b>Aqua6</b>	Gestion des populations de ragondins et rats musqués
<b>Aqua7</b>	Etude de la population de Raton laveur et évaluation des incidences induites

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

		Enjeux	Thématiques	Objectifs	Convergence des outils	Stratégie
Résilience des écosystèmes	Améliorer et restaurer la qualité hydromorphologique	Restauration, renaturation, entretien, gestion des cours d'eau et protection des espèces piscicoles et patrimoniales	Maintenir ou restaurer les conditions favorables aux espèces et habitats des cours d'eau et des ripisylves	CT Lignon Stratégie TVBN Natura 2000	Gérer les écosystèmes aquatiques par la mise en place d'actions favorisant leur résilience face au changement climatique	
		Amélioration de la continuité écologique	Aménager, supprimer ou gérer les ouvrages contraignant pour la circulation des espèces emblématiques	CT Lignon Stratégie TVBN Natura 2000	Traiter et gérer les ouvrages qui contraignent la continuité écologique	
		Gestion, préservation et restauration des zones humides et têtes de bassin versant	Préserver les têtes de bassins-versants et les zones humides	CT Lignon Stratégie TVBN Natura 2000 PLUi LFA	Poursuivre le travail engagé sur la gestion des zones humides (mise à jour de l'inventaire, plans de gestion, travaux...)	
Quantité résilience Ressource en eau	Préserver la ressource quantitative et assurer un équilibre entre les différents usages et les besoins	Réduction de l'impact des pressions hydrologiques	Préserver les débits naturels des cours d'eau en limitant les prélèvements supplémentaires en période d'étiage	CT Lignon Stratégie TVBN Natura 2000 SDAEP PTGE	Identifier les secteurs à enjeux et élaborer un programme de mesures quantitatif sur la gestion volumétrique	
			Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau	CT Lignon PLUi LFA PCAET LFA	Améliorer les connaissances dans les zones en déséquilibres quantitatif	
Qualité des eaux et lutte contre les pollutions Ressource en eau Activités et usages	Reconquérir/maintenir le bon état écologique et chimique des eaux	Réduction des pollutions diffuses et ponctuelles	Lutter contre les pollutions domestiques par la mise en conformité et/ou la surveillance des réseaux et équipements d'assainissement collectif	SDA LFa GIEP PLUi LFA	Poursuivre les actions de lutte contre les pollutions domestiques (lien avec la politique assainissement de LFa)	
			Lutter contre les pollutions agricoles en accompagnant les agriculteurs dans leurs changements de pratiques : gestion herbagère, fertilisation, abreuvement...	CT Lignon Stratégie TVBN Natura 2000 PAEC	Poursuivre les actions de lutte contre les pollutions agricoles (diagnostics, mesures, accompagnement collectifs et individuels, suivis)	
			Lutter contre les pollutions industrielles	SDA LFa	Améliorer les connaissances sur l'impact des pollutions industrielles sur la ressource en eau (lien avec la politique assainissement)	
			Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrates	CT Lignon Natura 2000 PAEC	Atteindre des objectifs au-delà des seuils réglementaires	
			Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire	CT Lignon Natura 2000 PAEC	Sensibiliser, accompagner, former les agriculteurs	
		Gouvernance, animation, connaissances, communication	Améliorer les connaissances tout en informant et en sensibilisant les acteurs du territoire	Etudes, suivis et évaluation	Suivre et évaluer la qualité des milieux aquatiques	CT Lignon Natura 2000
Suivre et évaluer la quantité d'eau dans les milieux aquatiques	SDAEP – PTGE				Améliorer la connaissance dans la ressource en eau	
Animation, communication et sensibilisation	Améliorer la connaissance, diffuser l'information et favoriser la prise de conscience			CT Lignon Stratégie TVBN Natura 2000	Sensibiliser les publics cibles à l'intérêt de préserver les milieux aquatiques Vulgariser pour une meilleure compréhension Garantir l'adhésion des acteurs à la préservation des milieux aquatiques	

Tableau 6 : Stratégie du Contrat territorial Lignon Vizézy Anzon et affluents

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

## 2. Feuille de route

### .1 Gouvernance et mise en œuvre du contrat

#### a. Stratégie de convergence

Comme précisé en début de document, le Contrat Territorial Lignon du Forez a été élaboré pour répondre aux enjeux de la Directive cadre sur l'eau, et de la Directive habitats faune flore. Il complète et rend opérationnel les documents d'objectifs Natura 2000 en rapport avec les attendus formels de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Ce nouveau contrat vise d'une part, la reconquête de masses d'eau classées en mauvaise et moyenne qualité, et d'autre part le maintien des masses d'eau classées en bonne et très bonne qualité.

En lien avec la priorisation des masses d'eau, le programme a été défini en fonction des capacités et des moyens que la maîtrise d'ouvrage peut mobiliser, mais également en prenant en compte l'efficacité de l'utilisation des fonds publics mobilisés. Il s'agit donc d'utiliser de façon optimale les fonds publics pour générer des résultats efficaces et des gains écologiques mesurables à moyens et longs termes.

Pour cela différentes actions sont ciblées et projetées dans le temps en cohérence avec les moyens disponibles et la parfaite articulation avec les documents d'objectifs et les autres politiques publiques (assainissement, eaux pluviales, eau potable, ...) portées par LFa.

Pour ce nouveau contrat territorial il s'agira de poursuivre des actions ancrées sur le territoire en prenant en compte les éléments du bilan et de l'évaluation (réalisée en 2022) :

- Poursuivre la gestion des cours d'eau, l'amélioration des connaissances, l'accompagnement agroenvironnemental, la prise en compte des usages et des usagers des milieux aquatiques et humides, le maintien des équilibres socio-environnementaux, l'accompagnement des pétitionnaires...
- Mieux communiquer avec les communes et les usagers des sites Natura 2000 et du bassin versant ;
- Promouvoir une gestion des milieux naturels résiliente face aux changements globaux, notamment vis-à-vis de la biodiversité, des habitats naturels et de la ressource en eau (qualité et quantité) ;
- Mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature de façon concertée et consensuelle ;
- Répondre aux enjeux avec des moyens calibrés et objectifs ;
- Ouvrir les maîtrises d'ouvrages aux partenaires membres du COPIL Natura 2000 (qui fait office aussi de comité rivières).

#### b. Organisation de la gouvernance

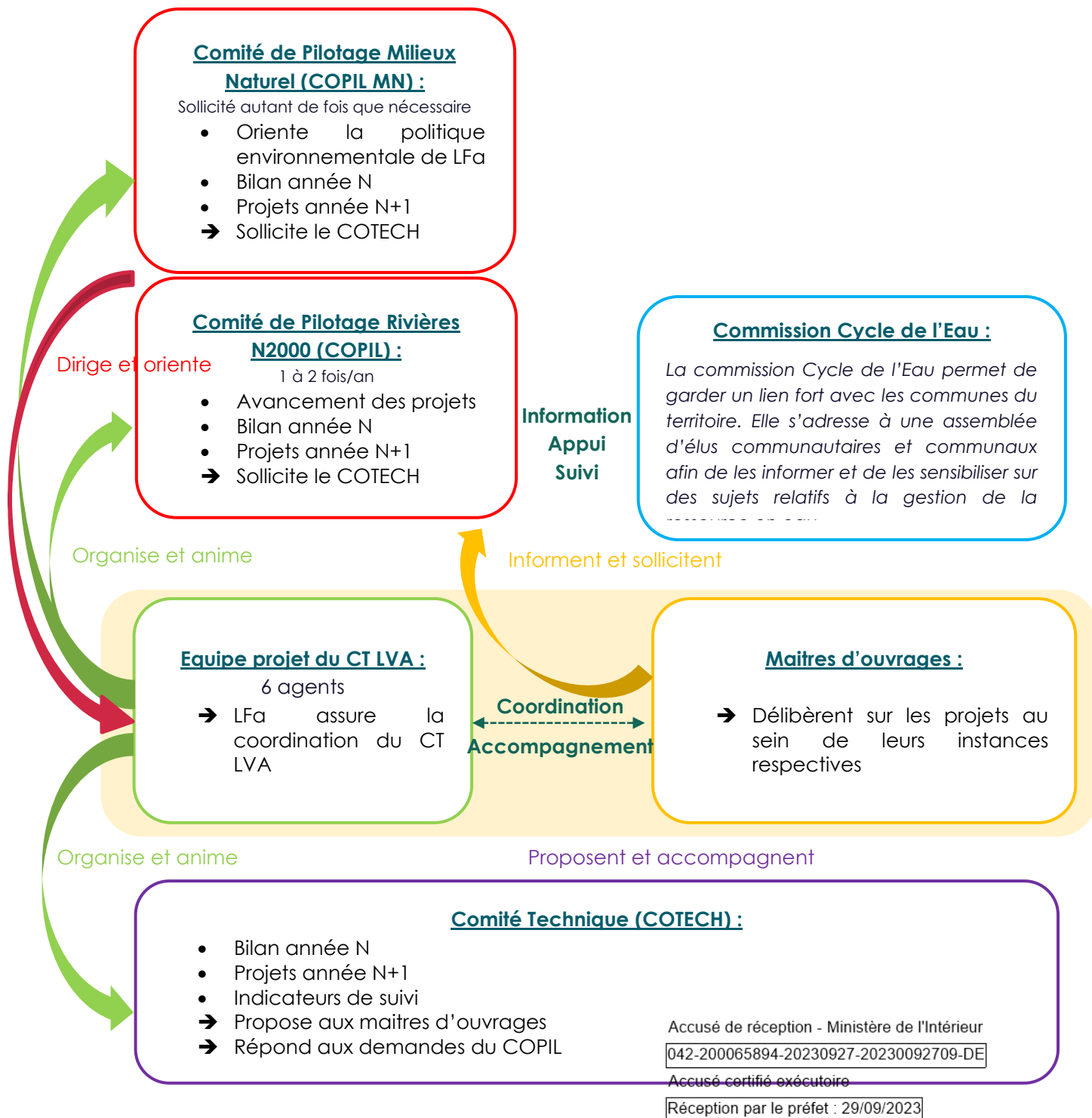
La gouvernance est un facteur clé de réussite. Elle favorise l'acceptation, l'appropriation et la mise en œuvre du programme d'actions. Pour cela, il est indispensable de s'appuyer sur une animation conséquente déployée à différentes échelles et mobilisant différentes compétences, en prenant en compte l'ensemble des composantes, qu'elles soient environnementales, réglementaires, socio-territoriales, politiques et économiques. Loire Forez agglomération, s'appuiera sur différents organes et instances pour faciliter la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Contrat Territorial comme cela a été réalisé lors du bilan et de la nouvelle élaboration.

La gouvernance sera organisée autour :

- D'un **comité de pilotage Natura 2000**, rassemblant en l'occurrence, l'ensemble des membres des deux comités de pilotage des sites Natura 2000 (« Lignon Vizézy Anzon » et « Parties sommitales du Forez et Hautes Chaumes »), qui ont été désignés par arrêté préfectoral. Ce comité rassemblant l'ensemble des élus et partenaires financiers du Contrat Territorial, il tient lieu de comité de rivières.
- D'un **comité de pilotage interne**, dénommé Copil Milieux Naturels, rassemblant la Vice-Présidente en charge de l'environnement, la conseillère communautaire déléguée à la politique des rivières et à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, le conseiller communautaire délégué à l'économie de montagne et aux filières, le vice-président délégué à l'eau potable, le vice-président délégué à l'assainissement et aux eaux pluviales, et 10 autres élus du territoire (Maire, ou

Maire-adjoint). Il permet de consulter un nombre restreint d'élus concernant la mise en œuvre de la politique environnementale de la collectivité.

- D'un **comité technique** rassemblant l'ensemble des partenaires financiers et techniques composé des représentants des structures suivantes : Direction Départementale des territoires, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département de la Loire, Office Français de la Biodiversité, Parc Naturel Régional du Livradois Forez, Fédération des pêcheurs de la Loire, Conservatoire des Espaces Naturels, Conservatoire Botanique National du Massif Central, Société des Sciences Naturelles Loire Forez, France Nature Environnement Loire, Ligue de la Protection des Oiseaux AURA, Chambre d'Agriculture de la Loire, Agribio Rhône-Loire, ADDEAR42, Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire, Centre Régional de la Propriété Forestière.
- Des **groupes thématiques** seront formés au besoin pour traiter des sujets spécifiques nécessitant d'associer divers acteurs locaux.
- D'une **équipe projet interne** composée des agents des deux services impliqués dans la mise en œuvre du Contrat Territorial et des Documents d'Objectifs. Ce groupe veillera également à associer d'autres agents de Loire Forez agglomération afin d'assurer la transversalité nécessaire.



### c. Organisation de la maîtrise d'ouvrage : l'animation

L'animation revêt un caractère prépondérant tant pour la mise en œuvre des actions de la procédure que pour l'évolution de la prise en compte des milieux naturels aquatiques.

Loire Forez agglomération est la structure porteuse du Contrat territorial. Elle travaille aux côtés de différents partenaires pour mettre en œuvre l'ensemble de la programmation. Cette complémentarité est un élément significatif dans l'efficacité des actions mises en œuvre et nécessite une animation et une coordination.

#### L'animation du Contrat territorial aura pour but d'assurer :

- le pilotage général du contrat, l'animation de la concertation et la coordination avec les différents partenaires et autres projets portés par LFa (DOCOB, PAEC, ...) ainsi que le lien avec les territoires voisins.
- l'animation conjointe des différentes instances de gouvernance (COPIL, COTECH, commissions thématiques),
- le suivi et l'évaluation du programme d'actions global ;
- la mise en forme des bilans annuels, à mi-parcours et du bilan de fin de programme.

En parallèle, les maîtres d'ouvrage associés ont pour mission :

- d'assurer le pilotage de leurs actions,
- de suivre, d'évaluer et de communiquer sur l'avancement de leurs actions,
- de participer aux différentes instances de gouvernances en lien avec leurs actions respectives.
- Les postes dédiés à la coordination et à l'animation seront les interlocuteurs privilégiés vis-à-vis de l'agence de l'eau Loire Bretagne et des autres interlocuteurs concernés sur le territoire. Sur les différents secteurs du territoire, ils assureront la mise en œuvre de la programmation de Loire Forez agglomération et prendront part à l'animation et à la coordination des actions avec les autres partenaires.

Les postes d'animateurs / coordinateur concernés sont :

#### - **Animateur général du CT (1 ETP) :**

Il s'assure de la mise en œuvre des actions sur l'ensemble du territoire.

Il coordonne le suivi des demandes de subventions de l'ensemble des actions portées par Loire Forez agglomération. Il effectue la recherche de financements et le montage des dossiers nécessaires à la mise en œuvre des actions. Il coordonne la réalisation du bilan annuel, le suivi général du contrat (plan d'actions), ainsi que l'évaluation continue, intermédiaire et finale du Contrat Territorial. Il met en œuvre les actions relevant de la gestion quantitative de la ressource, pilote les suivis de qualité de l'eau et assure le lien étroit avec les services assainissement et eau potable. Il participe aux actions déployées par le SAGE Loire en Rhône-Alpes (PTGE, étude HMUC, révision du SAGE...). Il co-anime le comité de pilotage Natura 2000 (comité rivières), le comité de pilotage interne (élus), le comité technique, les groupes thématiques. Il est membre de l'équipe projet interne qu'il co-anime avec l'animateur Natura 2000.

#### - **Animateur Natura 2000, zones humides et biodiversité (1 ETP):**

Il anime et met en œuvre le document d'objectifs, en lien avec l'animateur général et les techniciens. Il coordonne et met en œuvre les actions relevant de la lutte contre l'érosion de la biodiversité, de la conservation des habitats naturels (tourbières, zones-humides, ripisylves, ...) et des espèces, et de l'adaptation au changement climatique. Il réalise le conseil, le suivi et l'accompagnement des maîtres d'ouvrage et des communes dans ce domaine. Il co-anime le comité de pilotage Natura 2000 (comité rivières), le comité de pilotage interne (élus), le comité technique, les groupes thématiques. Il est membre de l'équipe projet interne qu'il co-anime avec l'animateur général. Il coordonne les PAEC sur Loire Forez agglomération, dont il anime l'équipe projet.

#### - **Animatrice agroécologie et milieux naturels (0,8 ETP) :**

En lien avec les documents d'objectifs et le PAEC Forez Piémont et captages, elle assure le pilotage, la mise en œuvre et le suivi des mesures agricoles sur le bassin versant. Elle anime les groupes techniques agricoles, pilote et réalise les diagnostics agricoles. Elle coordonne et organise l'accompagnement individuel et collectif des agriculteurs vers l'amélioration des pratiques en cohérence avec la stratégie d'adaptation de l'agriculture au changement climatique (portée par Loire Forez agglomération). En appui à l'animateur Natura 2000, elle collabore à la mise en œuvre des actions liées à la gestion, la restauration et la préservation des zones humides (volet agricole). Elle participe au comité de pilotage, au comité technique, aux groupes

Écrasé de récépissé, Ministère de l'Intérieur

042-209065884-20230927-2023092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

thématiques et est membre de l'équipe projet interne, ainsi que de l'équipe projet PAEC regroupant les deux bassins versant de l'agglomération et les captages prioritaires.

L'animation spécifique sur l'Anzon autour des analyses et de la qualité de l'eau AEP sera inscrite dans le cadre de ce poste.

- **Les techniciens rivières (2 ETP) :**

Les missions des techniciens de rivières concernent la mise en œuvre des actions sous maîtrise d'ouvrage LFa, du suivi des entreprises pour la réalisation de ses travaux, de l'encadrement de l'équipe rivières et du conseil et de l'assistance technique auprès des communes. En appui à l'animateur Natura 2000, ils collaborent à la réalisation des évaluations d'incidences Natura 2000 et au déploiement de la séquence ERC dans les actions de gestion et de travaux. Ils participent au comité de pilotage, au comité technique, aux groupes thématiques et sont membres de l'équipe projet interne. Ils sont les pierres angulaires dans la mise en œuvre des actions sur le terrain et assurent un lien opérationnel avec les communes, les propriétaires, et les exploitants agricoles.

- **Secrétariat technique et administratif (0,5 ETP) :**

Il s'agit d'une mission d'appui administratif à la cellule d'animation du Contrat Territorial. La secrétaire vient en appui sur les démarches administratives relatives aux dossiers de subvention et la mise en œuvre des actions (courrier, renseignement usagers...)

- **Une équipe rivière/atelier chantier d'insertion :**

L'équipe rivières réalise les travaux en rivières portés en régie (6,5 ETP). Elle est en lien direct avec les techniciens et sous l'autorité de l'animateur général du Contrat. Elle se compose de deux agents encadrants et jusqu'à 6 agents en insertion.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 042-200065894-20230927-20230092709-DE  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 29/09/2023

## .2 Un programme d'actions sur 2 fois 3 ans

Un détail de la programmation est proposé en annexe, il permet d'obtenir le détail des montants affectés pour chaque masse d'eau.

















Id AC	Nom de l'action cadre	Intitulé actions détaillées	Type de mise en œuvre	Total 2024-2026	TOTAL 2027-2029	Total DOCOB	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
<b>Animation Territoriale</b>				999 818,00 €	1 123 691,33 €	3 242 509,33 €	319 000,00 €	324 900,00 €	355 918,00 €	367 056,36 €	343 317,49 €	413 317,49 €	
Anim1	Animation et suivi de la mise en œuvre du Docob Animation du CT LVA	Animateur Natura 2000 - Zones Humides et biodiversité (FM)	Animation	183 624,00 €	193 564,34 €	623 188,34 €	60 000,00 €	61 200,00 €	62 424,00 €	63 672,48 €	64 945,93 €	64 945,93 €	
		Evaluation à mi-parcours et mis à jour / révision des Documents d'Objectifs	Animation		30 000,00 €	60 000,00 €					30 000,00 €		
		Animation Contrat - Poste de chargé de mission LAV (PB)	Animation	198 926,00 €	209 694,70 €	656 620,70 €	65 000,00 €	66 300,00 €	67 626,00 €	68 978,52 €	70 358,09 €	70 358,09 €	
		Animation Contrat - Techniciens de rivière LAV (CT-RV)	Animation	275 436,00 €	290 346,51 €	919 782,51 €	90 000,00 €	91 800,00 €	93 636,00 €	95 508,72 €	97 418,89 €	97 418,89 €	
		Animation Contrat - Animatrice agricole (JL)	Animation	153 020,00 €	161 303,62 €	530 323,62 €	50 000,00 €	51 000,00 €	52 020,00 €	53 060,40 €	54 121,61 €	54 121,61 €	
		Equipe Travaux Rivières	Travaux										
		Secrétariat technique 0,5 ETP	Animation	91 812,00 €	96 782,17 €	188 594,17 €	30 000,00 €	30 600,00 €	31 212,00 €	31 836,24 €	32 472,96 €	32 472,96 €	
		Bilan à mi-parcours du CT LVA	Animation	25 000,00 €		50 000,00 €				25 000,00 €			
		Evaluation finale du CT LVA	Animation		70 000,00 €	70 000,00 €							70 000,00 €
Anim5	Développement des outils de communication adaptés	Sensibilisation de différents public	Communication	30 000,00 €	30 000,00 €	60 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
		Plan de communication	Communication	42 000,00 €	42 000,00 €	84 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €	

Id AC	Nom de l'action cadre	Intitulé actions détaillées	Type de mise en œuvre	Total 2024-2026	TOTAL 2027-2029	Total DOCOB	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Biodiversité et climat</b>				92 000,00 €	66 000,00 €	166 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €
Biodiv1	Projet Sentinelles Bi'eauClimatiques	Mise en place du projet Sentinelles Bi'eauClimatiques	Connaissances	32 000,00 €	6 000,00 €	46 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Biodiv3	Collecte et acquisition de données sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire	Poursuite des inventaires ou réalisation de nouveaux inventaires	Suivis	36 000,00 €	36 000,00 €	72 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
Biodiv4	Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des habitats sensibles	Mise en place de suivis des habitats sensibles pour améliorer les connaissances	Suivis	24 000,00 €	24 000,00 €	48 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €

Id AC	Nom de l'action cadre	Intitulé actions détaillées	Type de mise en œuvre	Total 2024-2026	TOTAL 2027-2029	Total DOCOB	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Trames agropastorales</b>				723 260,00 €	485 300,00 €	1 208 560,00 €	219 620,00 €	274 440,00 €	229 200,00 €	167 200,00 €	175 300,00 €	142 800,00 €
Agrop2	Gestion et restauration des milieux tourbeux et humides	Gestion conservatoire et patrimoniale des tourbières, des zones humides et des complexes alluviaux	Travaux	78 000,00 €	90 000,00 €	168 000,00 €	18 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
		Amélioration des connaissances sur le fonctionnement hydraulique	Connaissances	80 000,00 €	50 000,00 €	130 000,00 €	30 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €
Agrop3	Maintien et gestion adaptée des habitats ouverts agropastoraux sensibles	Mise en place de plans de gestion pastoraux et zones humides	Prairie	152 460,00 €	113 400,00 €	265 860,00 €	46 620,00 €	68 040,00 €	37 800,00 €	37 800,00 €	37 800,00 €	37 800,00 €
		Acquisition foncière de parcelles à fort enjeux pour la ressource en eau et la biodiversité	Prairie	40 000,00 €	45 000,00 €	85 000,00 €		40 000,00 €		15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Agrop4	Soutien aux pratiques agricoles favorables à la biodiversité, à la gestion de l'eau et à la qualité de l'eau et des sols	La réalisation de diagnostics d'exploitations agricoles (IDEA)	Agriculture	62 800,00 €	18 900,00 €	81 700,00 €	25 000,00 €	18 900,00 €	18 900,00 €	18 900,00 €		
		Accompagnement des exploitants agricoles dans l'amélioration de leurs pratiques	Agriculture	90 000,00 €	90 000,00 €	180 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Agrop5	Soutien à la mise en œuvre de dispositifs de réduction des pollutions diffuses d'origine agricole	Aide à la mise en défens du cours d'eau pour limiter l'accès au bétail	Cours d'eau	220 000,00 €	78 000,00 €	298 000,00 €	70 000,00 €	62 500,00 €	87 500,00 €	10 500,00 €	37 500,00 €	30 000,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-200065894-20230927-20230092709-DE  
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Id AC	Nom de l'action cadre	Intitulé actions détaillées	Type de mise en œuvre	Total 2024-2026	TOTAL 2027-2029	Total DOCOB	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
	<b>Trames aquatiques</b>			<b>2 577 400,00 €</b>	<b>2 665 000,00 €</b>	<b>5 242 400,00 €</b>	<b>338 400,00 €</b>	<b>1 257 000,00 €</b>	<b>982 000,00 €</b>	<b>1 052 000,00 €</b>	<b>914 000,00 €</b>	<b>699 000,00 €</b>	
Aqua1	Préservation et gestion concertée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique	Suivi de la qualité de l'eau	 Suivis	80 000,00 €	80 000,00 €	160 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €		40 000,00 €	40 000,00 €		
		Bilan de la qualité de l'eau	 Connaissances	60 000,00 €	60 000,00 €	120 000,00 €			60 000,00 €				60 000,00 €
		Amélioration des connaissances sur l'eau	 Connaissances	80 000,00 €	40 000,00 €	120 000,00 €		60 000,00 €	20 000,00 €			20 000,00 €	20 000,00 €
Aqua2	Plantation,restauration et gestion adaptée des ripisylves	Mettre en place un plan de sauvegarde du peuplier noir	 Forêt	30 000,00 €	30 000,00 €	60 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
		Plantation,restauration et gestion adaptée des ripisylves	 Forêt	150 000,00 €	150 000,00 €	300 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Aqua3	Amélioration morphologique de la continuité écologique des rivières et des connections avec leurs annexes hydrauliques	Opérations de gestion et d'aménagement des annexes hydrauliques	 Travaux	39 000,00 €	39 000,00 €	78 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	
		Chantiers de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive	 Travaux	1 427 400,00 €	1 755 000,00 €	3 182 400,00 €	97 400,00 €	795 000,00 €	535 000,00 €	655 000,00 €	625 000,00 €	475 000,00 €	
		Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières	 Travaux	405 000,00 €	240 000,00 €	645 000,00 €	45 000,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €	200 000,00 €	40 000,00 €		
		Restauration de frayères et diversification des habitats piscicoles	 Travaux	36 000,00 €	8 000,00 €	44 000,00 €	20 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €			
Aqua4	Préservation des populations d'Ecrevisses à pieds blancs	Poursuite des suivis annuels des populations (Ecrevisse à pieds blancs)	 Suivis	15 000,00 €	15 000,00 €	30 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
		Préservation des habitats de l'Ecrevisse à pieds blancs	 Travaux	40 000,00 €	40 000,00 €	80 000,00 €			40 000,00 €		40 000,00 €		
		Ré-introduction sur certains tronçons par prélèvement sur réservoirs locaux de biodiversité	 Cours d'eau	9 000,00 €	9 000,00 €	18 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
		Recherche et développement sur les projets de lutte contre les écrevisses allochtones	 Connaissances	11 000,00 €	9 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
Aqua5	Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes	Lutte préventive : éviter le développement de nouveaux foyers (EEE)	 Travaux	150 000,00 €	150 000,00 €	300 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	
Aqua6	Gestion des population de Ragondin et Rat Musqué	Mise en place d'une approche de gestion écosystémique et durable (Ragondin et rat musqué)	 Animation	10 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €		5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €		
Aqua7	Etude de la population de Raton laveur et évaluation des incidences induites	Mise en place d'un groupe d'étude et de coordination régional	 Connaissances	35 000,00 €	30 000,00 €	65 000,00 €		35 000,00 €		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

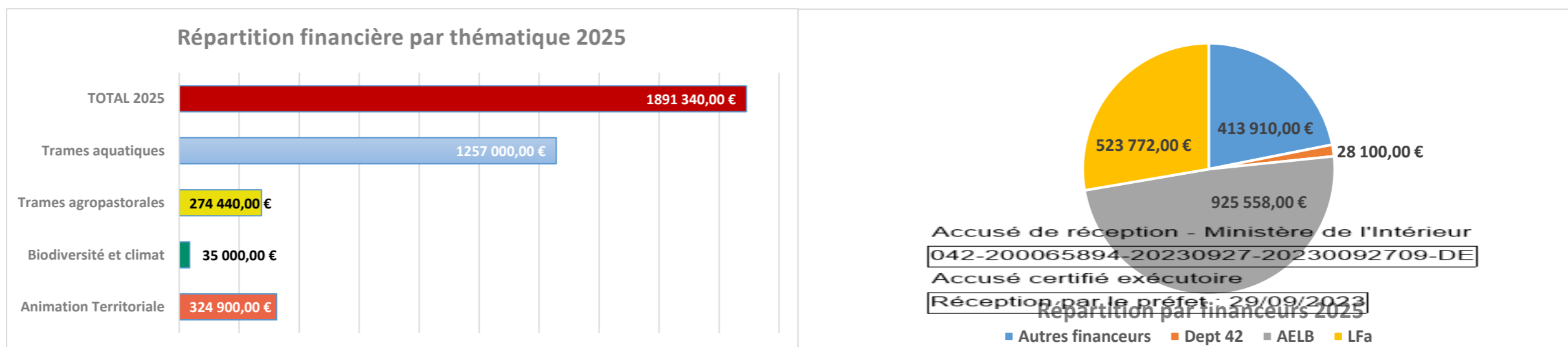
### .3 Synthèse financière

Les tableaux ci-dessous reprennent les montants financiers estimatifs associés à chaque financeur par année et par thématique. La force de l'outil de contrat territorial – Natura 2000 est de pouvoir s'ouvrir à de multiples sources de financement afin de faciliter la mise en œuvre des actions. Les montants présentés sont estimatifs, certaines actions seront financées sur la base d'appel à projet de certaines structures dont les modalités de financement restent à définir.

	2024				
	Total 2024	Autres Financeurs	Dept 42	AELB	LFa
<b>Animation Territoriale</b>	319 000,00 €	18 000,00 €	7 200,00 €	157 500,00 €	136 300,00 €
<b>Biodiversité et climat</b>	35 000,00 €	7 800,00 €	2 700,00 €	17 500,00 €	7 000,00 €
<b>Trames agropastorales</b>	219 620,00 €	31 800,00 €	3 000,00 €	133 734,00 €	51 086,00 €
<b>Trames aquatiques</b>	338 400,00 €	111 420,00 €	4 100,00 €	141 700,00 €	81 180,00 €
<b>TOTAL 2024</b>	<b>912 020,00 €</b>	<b>169 020,00 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>450 434,00 €</b>	<b>275 566,00 €</b>



	2025				
	Total 2025	Autres financeurs	Dept 42	AELB	LFa
<b>Animation Territoriale</b>	324 900,00 €	18 360,00 €	7 200,00 €	160 450,00 €	138 890,00 €
<b>Biodiversité et climat</b>	35 000,00 €	7 800,00 €	2 700,00 €	17 500,00 €	7 000,00 €
<b>Trames agropastorales</b>	274 440,00 €	30 750,00 €	14 500,00 €	165 608,00 €	63 582,00 €
<b>Trames aquatiques</b>	1 257 000,00 €	357 000,00 €	3 700,00 €	582 000,00 €	314 300,00 €
<b>TOTAL 2025</b>	<b>1 891 340,00 €</b>	<b>413 910,00 €</b>	<b>28 100,00 €</b>	<b>925 558,00 €</b>	<b>523 772,00 €</b>





La répartition des charges financières par thématique est relativement équilibrée dans le temps avec une intensité plus forte sur la trame aquatique sur les années 2025 et 2026, ce qui correspond au démarrage des travaux sur le Moingt.

L'ambition du présent contrat vise le maintien et la reconquête de la qualité des eaux ainsi que la restauration et le maintien du bon état de conservation des habitats naturels et des espèces ayant valu désignation des cours d'eau du bassin versant au titre de la directive cadre européenne.

Les actions ont été programmées en prenant également en compte l'interconnexion entre compartiment amont et aval : c'est dire que des actions correctives et/ou de fond permettent de contribuer à la restauration de la qualité en aval tout en maintenant le bon état de conservation des milieux en amont.

Le coût prévisionnel de la première tranche du programme d'actions proposé est estimé à :

**4 392 478 € TTC** dont :

- **63 900 €** de subvention via les appels à projets du département de la Loire
- **2 161 891 €** de subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- **932 107,20 €** de subvention via d'autres sources de financement (FEDER, appels à projet, Etat)
- **1 234 579,80 €** d'autofinancement à la charge de Loire Forez agglomération

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

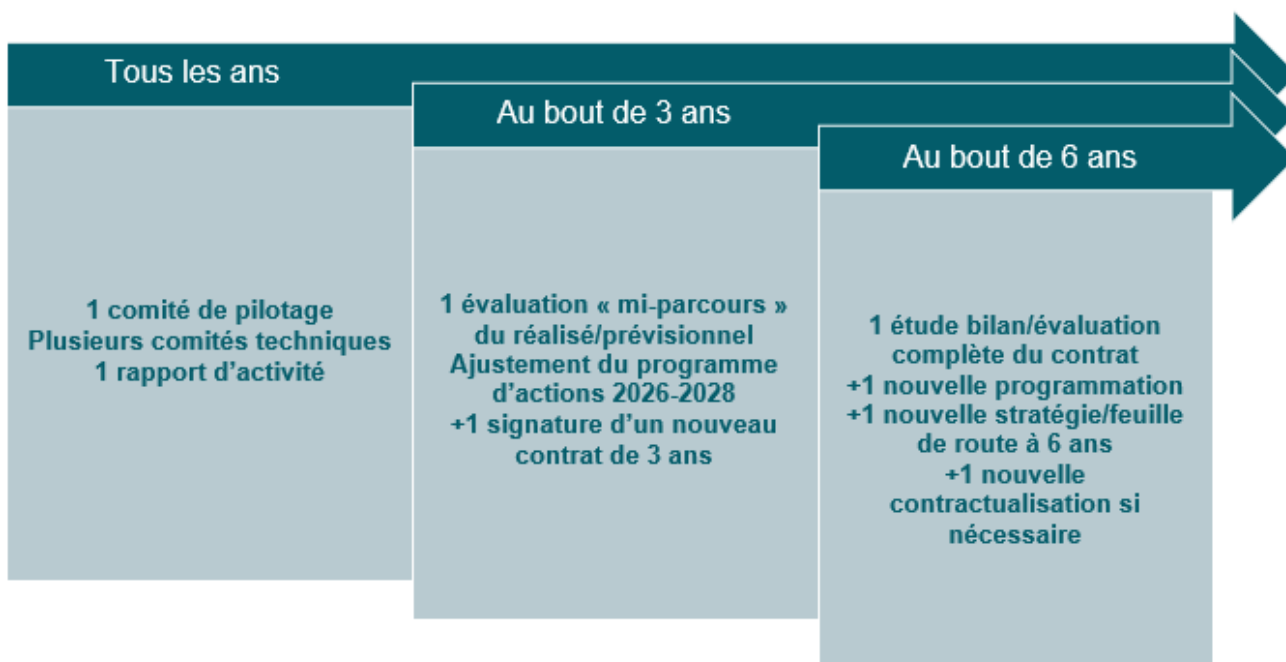
## .1 Evaluation du dispositif et indicateurs

### a. Evaluation à mi-parcours et finale

Le Contrat territorial sera établi sur 3 ans, renouvelable 1 fois. Un bilan à mi-parcours sera réalisé en 2025 afin de présenter l'état d'avancement des actions menées sur la période 2023 -2025. A l'issue de ce bilan à mi-parcours, une réévaluation de la stratégie territoriale et du programme d'actions pour la période 2026 -2028 sera ainsi déclinée.

Une évaluation finale sera réalisée à l'issue des 6 ans de mise en œuvre du Contrat territorial. Cette évaluation finale permettra ainsi de :

- dresser le bilan de la mise en œuvre des actions au regard des moyens prévisionnels et ainsi de déterminer les facteurs de réussite et d'échecs ;
- évaluer l'efficacité opérationnelle et les résultats obtenus ;
- identifier les actions à poursuivre, à mettre en œuvre ou à arrêter ;
- partager ses résultats avec les acteurs du bassin versant ;
- déterminer un nouveau programme d'actions en concertation avec les acteurs du territoire.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

## b. Indicateurs de suivi et d'évaluation

Le Contrat territorial du Lignon est décliné en 4 grandes thématiques rappelées ci-dessous :

Fiches thématiques du Contrat territorial Lignon 2023 -2028			
ANIM	Animation, communication, sensibilisation	AGRO	Reduction des pollutions diffuses et gestion de la trame agropastorale
BIODIV	Biodiversité, climat, connaissance	AQUA	Gestion des milieux aquatiques

Le tableau ci-après synthétise les principaux indicateurs de suivis et les résultats attendus pour chaque typologie d'actions :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Typologie des actions	Objectifs	Indicateurs	Résultats attendus
Anim1	Assurer la coordination et la mise en œuvre du programme d'actions ; Animer les échanges entre les acteurs ; Faire connaître le contrat territorial aux acteurs du bassin versant (élus, agriculteurs, riverains, habitants) ; Suivre les études et les projets ainsi que les évolutions réglementaires et financières ; Mettre en œuvre et suivre le programme d'actions ;	Bilans annuels d'activité ;	Réalisation des actions (prioritaires en premier lieu).
		Taux de réalisation des actions ;	
		Nombre de réunions organisées par an (COTECH, COPIL) ;	
		Evolution des indicateurs de suivi ;	
		Classes d'état écologique initiales et après actions.	
	Evaluer la mise en œuvre et l'efficacité des actions entreprises dans le contrat ; Dresser le bilan des 6 années de contrat et en tirer les enseignements (actions à poursuivre/à améliorer/à arrêter) ; Préparer le programme d'actions suivant	Evolution des indicateurs de suivi (effets des actions sur les milieux)	Mise en œuvre des actions.
Anim5	Sensibiliser et informer les acteurs du bassin (élus, grand public) aux milieux aquatiques et actions du CT ; Favoriser l'acquisition de connaissances des élus et un meilleur relais des informations vers les élus locaux ; Poursuivre et renforcer les dialogues avec la profession agricole ; Favoriser une meilleure lisibilité des actions auprès de la population du bassin versant et garantir la sensibilisation des plus jeunes à l'environnement	Plan de communication ;	Protéger, entretenir une ripisylve fonctionnelle et adaptée aux morphologies des cours d'eau.
		Outils de communication déployés	Limiter les pressions anthropiques sur les milieux aquatiques du bassin versant Lignon du Forez.
		Nombre de jours consacrés à la sensibilisation des acteurs ;	
		Nombre de personnes sensibilisées ;	
		Nombre de supports de communication/publication réalisés ;	
		Nombre de sites concernés par la pose d'un panneau	
		Nombre d'animations/formation/sorties réalisées ;	
Nombre de participants sensibilisés/informés ;			
Biodiv1	Améliorer les connaissances sur des espèces cibles ; Anticiper les effets du changement climatique sur les milieux aquatiques, les espèces et leurs habitats.	Réalisation du projet sentinelles Bi'EauClimatiques Espèces suivies Valorisation des données acquises Nombre de stations de mesures Valorisation des données collectées	Amélioration des connaissances des fluctuations de thermie des eaux et leurs impacts potentiels sur les biocénoses aquatiques
Biodiv3	L'objectif de cette action est de renforcer et compléter les connaissances sur les habitats sensibles et/ou d'intérêt communautaire afin de pouvoir préciser leur état de conservation et d'avoir une meilleure prise en compte des enjeux qu'ils représentent.	Nombre d'espèces suivis	Amélioration des connaissances / mise en place de mesures de gestion adaptés ;
		Suivi des populations piscicoles (IPR...).	Restauration de zones de frais
		Nombre d'inventaires réalisés	Acquisition de données de suivi, rapports de traitement et d'analyse des données
Biodiv4	Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et espèces associés (HIC et ordinaires) ; Suivis d'espèces patrimoniales et indicatrices du fonctionnement des milieux aquatiques ; Définir les actions de conservation et préservation à mettre en œuvre	Nombre d'habitats naturels étudiés	Amélioration des connaissances / mise en place de mesures de gestion adaptés ;
		Types d'habitats étudiés	Protection et préservation des secteurs les plus patrimoniaux
		Nombre de mesures de gestion déployées	Apport de connaissance pour la restauration des secteurs dégradés.
		Type de mesures de gestion déployées	Actions de restauration fonctionnelle des zones humides et cours d'eau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Agrop2	Améliorer la connaissance (inventaire) afin de préciser les mesures de restauration nécessaires à la préservation des milieux ; Définir et mettre en œuvre une gestion de façon partenariale et consensuelle, en dialoguant avec les acteurs locaux pour définir de façon concertée les orientations de préservation et de gestion d'un site ; Rechercher une maîtrise d'usage des terrains où sont présents des espèces ou des milieux naturels remarquables et où doivent porter les actions de travaux ; Préserver l'intégrité des vieilles forêts sur tourbe par acquisition foncière ; Mettre en œuvre des opérations de restauration des tourbières, zones humides et complexes alluviaux	Surface de zones humides inventoriée	Protection et préservation des secteurs les plus patrimoniaux (opportunités de restauration) ;
		Evolution de l'état de conservation des zones humides ;	Apport de connaissance pour la restauration des secteurs dégradés.
		Surface mise en gestion conservatoire	Protection des habitats sensibles
		Evolution de l'état de conservation des zones humides ;	Restauration et/ou maintien des fonctionnalités
Agrop3	Maintenir voire restaurer les habitats à enjeux patrimoniaux et hydrologique ; Amélioration des connaissances sur les zones humides ; Améliorer les connaissances en termes d'habitat, flore et faune ; Préservation des milieux remarquables ; Mise en place de 70 plans de gestion adaptés à la spécificité des milieux ; Garantir la bonne gestion de plus de 1000 ha de zones-humides Prise de conscience locale et implication des acteurs dans la prospection des milieux.	Linéaire et/ou surface étudiés ;	Définition d'actions qui répondent aux altérations : amélioration des conditions hydromorphologiques et écologiques du site ;
		Etat écologique fonctionnelle des zones humides inventoriées	Aménagements adaptés aux spécificités du territoire.
		Nombre de documents de gestion mis en œuvre	Actions de restauration fonctionnelle des zones humides et cours d'eau
		Mode de gestion (chargement / calendrier d'exploitation...)	Pratiques adaptées à la préservation des milieux
			Travaux de restauration à plus grande échelle avec des impacts sur la biodiversité plus étendue.
	Dialoguer avec les propriétaires et les exploitants agricoles Acquérir des parcelles en bordure de cours d'eau ou en zones humides afin de réaliser des projets contribuant à la préservation des milieux aquatiques.	Nombre d'acquisitions foncières réalisées Nombre de propriétaires contactés Nombre d'opérations garanties (ORE, Bails environnementaux)	Améliorer la maîtrise foncière
Agrop4	Accompagner les exploitations agricoles sur les secteurs sensibles (érosion, ruissellement, bords de cours d'eau, etc.) ; Améliorer les pratiques Réduire l'utilisation des phytosanitaires	Nombre de diagnostics réalisés	Amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques
		Nombre d'agriculteurs rencontrés	Sensibilisation des agriculteurs
		Nombre d'agriculteurs suivi individuellement	Pratiques adaptées à la préservation des milieux
		Nombre d'opérations collectives	
		Nombre de parcelles engagées en MAEC	
	Contribuer à la mise en œuvre du PAEC 2023 -2027 ; Réduire la pression polluante sur les milieux aquatiques par la mise en place de mesures simples à mettre en œuvre ; Accompagner aux changements de pratiques agricoles par la sensibilisation des exploitants : 80 exploitations ciblées Maintenir des pratiques favorables à la biodiversité et à la qualité de l'eau au-delà des cinq années de contractualisation ; - Lier les PAEC aux procédures contractuelles (CT/CVB/N2000) permettant de cofinancer les diagnostics et les actions complémentaires d'accompagnement et d'animation du projet	Nombre d'accompagnement réalisés ;	Amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques Pratiques adaptées à la préservation des milieux
		Surfaces impactées	
		Nombre d'agriculteurs rencontrés ;	
		Nombre d'agriculteurs suivis ;	
Agrop5	Objectifs écologiques : (9km mise en défens 2024-2026 – 7km 2027-2029) - Préserver les habitats ; - Lutter contre le piétinement ; Préservation végétation rivulaire. Objectifs hydromorphologiques : - Limiter le colmatage ; - Lutter contre l'effondrement des berges	Stabilité des berges	Diminuer le piétinement sur les berges et préserver les habitats
		Qualité physique des cours d'eau	Préserver les habitats en sous-berges
		Colmatage du cours d'eau	
		Qualité et densité du corridor rivulaire	Favoriser l'accès à l'abreuvement de façon sécurisée

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-200065894-20230927-20230092709-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 29/09/2023

Aqua1	Mieux connaître le fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques Adapter les aménagements aux secteurs en cohérence avec leur fonctionnement hydrologique ; Suivre l'évolution du milieu et l'efficience des programmations Base de données de la qualité de la ressource. Mieux communiquer sur les sujets relatifs à la qualité et à la quantité	Suivi annuel de la consommation en eau potable et évolution du rendement AEP	Amélioration des connaissances sur le réseau d'eau potable et sur la gestion quantitative de la ressource en eau ;
		Nombre de réseaux réparés/réhabilités/créés, d'interconnexions mises en œuvre ;	Amélioration des connaissances sur les débits des cours d'eau notamment à l'étiage
		Linéaire de tronçons à sec /valeurs de mesures de débit ;	Amélioration des connaissances des fluctuations de thermie des eaux et leurs impacts potentiels sur les biocénoses aquatiques
		Valeurs des mesures de débit (nombre de stations installées)	Acquisition de données de suivi, rapports de traitement et d'analyse des données
		Valeurs de mesures thermiques (nombre de sondes thermiques installées)	Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau (préservation et économie d'eau)
		Nombre de réunions de travail, d'échanges et de coordination entre le service rivière et le service eau/assainissement de LFa.	La préservation de la ressource en eau (gestion stratégique, perspectives) ;
		Nombre de structures/acteurs rencontrés ;	Optimisation des actions entre les services de LFa.
		Nombre de plans d'actions réalisés.	Sensibilisation des usagers
Aqua2	Diversifier les habitats du lit mineur ; Limiter les risques d'inondation ; Préserver et entretenir les fonctionnalités des milieux aquatiques ; Intégration paysagère des cours d'eau	Qualité de la ripisylve (densité du corridor rivulaire et IBC)	Stabilisation des berges ;
		Stabilité des berges ;	Amélioration de la biodiversité du site ;
		Qualité physique des cours d'eau	Continuité longitudinale et latérale ;
		Linéaire de berge restauré	Amélioration de l'état de conservation des boisements alluviaux et habitats aquatiques
		Linéaire de berge replanté	Restauration de la continuité et de la fonctionnalité des ripisylves ;
		Nombre d'opérations de restauration de la ripisylve entreprises	Amélioration de l'état de conservation des boisements alluviaux et habitats aquatiques
Aqua3	<p><u>Objectifs écologiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier les habitats (caches piscicoles, frayères...)</li> <li>- Rendre le milieu plus résilient aux pollutions ;</li> <li>- Créer un corridor écologique riche, varié et continu ;</li> </ul> <p>Lutter contre l'érosion de la biodiversité ;</p> <p><u>Objectifs hydromorphologiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Varier et diversifier les écoulements et les faciès dans le lit mineur ;</li> <li>- Reprofilage des berges pour une meilleure implantation de la ripisylve ;</li> <li>- Variation des tailles sédimentaires et assurer leur continuité ;</li> <li>- Limiter les zones d'effondrement de berges ;</li> <li>- Continuité sédimentaire ;</li> <li>- Réduire l'étagement du cours d'eau ;</li> <li>- Amélioration du fonctionnement morphologique global ;</li> </ul>	Nombre d'embâcles retirés	Prévention à la déstabilisation des berges, à la montée des eaux
		Volume de bois retiré	Prévention à la déstabilisation des ouvrages proche des embâcles
		Qualité physique des cours d'eau	Prévention de la présence de déchets aux abords des cours d'eau et dans le lit du cours d'eau
		Nombre d'actions préventives réalisées et actions de sensibilisation ;	Diminution de la présence de déchets
		Mise en place d'un COPIL/groupe de travail ;	
		Suivis annuels des chantiers d'éradication	
		Volume de déchets enlevés et linéaire de berge nettoyé (déchets)	
		Variation du profil en long ;	Continuité écologique ;
		Nombre de propriétaires accompagnés	Meilleure diversité piscicole ;
		Nombre d'ouvrages manifestés/traités	Meilleure diversité génétique piscicole.
		Indicateurs biologiques/physico chimique	
		Linéaire de cours d'eau décloisonné	
Aqua4	Objectifs écologiques : - Favoriser l'implantation des espèces autochtones par des techniques pertinentes ; - Améliorer la biodiversité ; - Supprimer la partie aérienne de la plante invasive. Faciliter les échanges entre les acteurs du territoire et au-delà.	Linéaire des sites préservé	Maintien de la qualité d'eau
		Variation des longueurs de colonisation	Préservation de la biodiversité
		Nombre de réintroduction	
		Nombre d'opérations de luttés contre les allochtones	
Aqua5	Maintenir ou restaurer les conditions favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire des cours d'eau, des zones humides et des ripisylves et porter une attention particulière à la gestion de la ressource en eau	Linéaire réalisé en lutte	Contenir les espèces exotiques envahissantes
		Nombre de foyers émergents	Eviter l'apparition de nouvelles espèces exotiques envahissantes
			Lutter contre toute nouvelles émergences
			Améliorer les connaissances
Aqua6	Gérer les espèces exotiques envahissantes qui perturbent l'équilibre des berges et des milieux alluviaux	Nombre d'individus piégés	Diminuer la pression sur les berges
Nature des études mises en œuvre		Acquisitions de connaissances et lutte préventive	
Pertinence des mesures de gestion préconisées			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-200065894-20230927-20230092709-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 29/09/2023

# Conclusion

Ce nouveau contrat territorial élaboré en deux périodes de trois ans s'inscrit dans la continuité des précédentes procédures mises en œuvre avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Celui-ci a été construit comme un outil permettant de répondre localement aux enjeux des deux directives européennes qui cadrent, d'une part la gestion des eaux et des milieux aquatiques (directive cadre sur l'eau) et, d'autre part la préservation des milieux naturels et la stratégie nationale des aires protégées (directive habitats faune-flore).

Ce projet de contrat et son programme d'action sont donc intégré dans les documents d'objectifs Natura 2000 qui recouvrent une large superficie du bassin versant.

Le tableau de bord et le programme d'actions du Contrat Territorial Lignon, Vizézy, Anzon et affluents prennent en considération les objectifs et le programme de mesures du SDAGE Loire Bretagne (2022-2027), ainsi que la stratégie nationale biodiversité 2030, tout comme le cadre d'élaboration des documents d'objectifs (CT N°88 de l'OFB en déclinaison des dispositions du code de l'environnement articles L. 414.1 à L. 414.7 et R. 414-1 à R. 414-29) et le format attendu par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Principal affluent du fleuve Loire dans le département qui porte son nom, le bassin versant du Lignon du Forez constitue un compartiment essentiel dans le grand cycle de l'eau local au regard des bouleversements climatiques déjà en cours. Les projections climatiques laissent à penser que dans quelques années ce bassin pourrait être le principal pourvoyeur d'eau pour le fleuve dans le département de la Loire notamment en période d'étiage. L'hétérogénéité des masses d'eau, tant en terme surfacique qu'hydraulique, impose une priorisation stratégique prenant en compte le rapport coût/bénéfice écologique afin de cibler les actions favorisant la reconquête des masses d'eau proches du bon état tout en maintenant un équilibre de gestion et le bon état de conservation des habitats naturels et des espèces.

L'exercice réalisé en matière de stratégie et de feuille de route s'est appuyé sur l'hypothèse de la capacité de résilience du bassin versant face à l'érosion de la biodiversité, le changement climatique et l'évolution de la qualité d'eau. De fait la réalisation des objectifs opérationnels concourra à :

- Basculer deux masses d'eau en bonne qualité à l'horizon 2029 : le Moingt et le Lignon aval ;
- Maintenir en bonne qualité des masses d'eau de têtes de bassin versant, qui subissent plus fortement les effets du changement climatique ;
- Éviter la perte de qualité d'eau pour plusieurs masses d'eau fragilisées par le dérèglement climatique ;
- Améliorer la gestion quantitative des eaux et renforcer la culture de la transversalité au sein de Loire Forez agglomération dans la mise en œuvre des compétences relatives au cycle de l'eau et à la gestion des milieux naturels ;
- Conserver en bon état et/ou améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site Lignon, Vizézy, Anzon et affluents ;
- Améliorer les connaissances scientifiques et techniques pour favoriser la résilience des milieux aquatiques à travers des mesures de gestion adaptées.

Ce contrat de bassin versant constitue l'outil de gestion permettant de mobiliser, sur la base d'objectifs communs, différents partenaires, qu'ils soient institutionnels, financiers, techniques, ou encore usagers.

Au-delà des enjeux spécifiques au domaine du cycle de l'eau, l'urgence climatique et la lutte contre l'érosion de la biodiversité ont guidés l'élaboration de la présente feuille de route et la stratégie de l'agglomération pour la restauration et le maintien des équilibres écologiques. L'appui de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne est essentiel pour la mise en œuvre d'actions relevant du bloc communal et intercommunal, premier maillon d'action dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20230927-20230092709-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Id AC	Nom de l'action cadre	Intitulé actions détaillées	Type de mise en œuvre	Total 2024-2026	Tx Autres financeurs	2024	2025	2026	Autres financeurs 2024-2026	Tx Dpt 42	2024	2025	2026	Dpt 42 2024-2026	Tx AELB	2024	2025	2026	AELB 2024-2026	% autofinancement	2024	2025	2026	LFA 2024-2026			
																									2024	2025	2026
<b>Animation Territoriale</b>				999 818,00 €		18 000,00 €	18 360,00 €	18 727,20 €	55 087,20 €		7 200,00 €	7 200,00 €	7 200,00 €	21 600,00 €		157 500,00 €	160 450,00 €	175 959,00 €	493 909,00 €		136 300,00 €	138 890,00 €	154 031,80 €	429 221,80 €			
Anim1	Animation et suivi de la mise en œuvre du Docob Animation du CT LVA	Animateur Natura 2000 - Zones Humides et biodiversité (FM)	Animation	183 624,00 €	30,00%	18 000,00 €	18 360,00 €	18 727,20 €	55 087,20 €						50,00%	30 000,00 €	30 600,00 €	31 212,00 €	91 812,00 €	20,00%	12 000,00 €	12 240,00 €	12 484,80 €	36 724,80 €			
		Evaluation à mi-parcours et mis à jour / révision des Documents d'Objectifs	Animation		80,00%																20,00%				0,00 €		
		Animation Contrat - Poste de chargé de mission LAV (PB)	Animation	198 926,00 €												50,00%	32 500,00 €	33 150,00 €	33 813,00 €	99 463,00 €	50,00%	32 500,00 €	33 150,00 €	33 813,00 €	99 463,00 €		
		Animation Contrat - Techniciens de rivière LAV (CT-RV)	Animation	275 436,00 €												50,00%	45 000,00 €	45 900,00 €	46 818,00 €	137 718,00 €	50,00%	45 000,00 €	45 900,00 €	46 818,00 €	137 718,00 €		
		Animation Contrat - Animatrice agricole (JL)	Animation	153 020,00 €												50,00%	25 000,00 €	25 500,00 €	26 010,00 €	76 510,00 €	50,00%	25 000,00 €	25 500,00 €	26 010,00 €	76 510,00 €		
		Equipe Travaux Rivières	Travaux																								
		Secrétariat technique 0,5 ETP	Animation	91 812,00 €												50,00%	15 000,00 €	15 300,00 €	15 606,00 €	45 906,00 €	50,00%	15 000,00 €	15 300,00 €	15 606,00 €	45 906,00 €		
		Bilan à mi-parcours du CT LVA	Animation	25 000,00 €												50,00%	0,00 €	0,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	50,00%			12 500,00 €		12 500,00 €	
	Evaluation finale du CT LVA																		0,00 €	100,00%					0,00 €		
Anim5	Développement des outils de communication adaptés	Sensibilisation de différents public	Communication	30 000,00 €						30,00%	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	9 000,00 €	30,00%	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	9 000,00 €	40,00%	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	12 000,00 €			
		Plan de communication	Communication	42 000,00 €							30,00%	4 200,00 €	4 200,00 €	4 200,00 €	12 600,00 €	50,00%	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	21 000,00 €	20,00%	2 800,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	8 400,00 €		
<b>Biodiversité et climat</b>				92 000,00 €		7 800,00 €	7 800,00 €	5 200,00 €	20 800,00 €		2 700,00 €	2 700,00 €	1 400,00 €	6 800,00 €		17 500,00 €	17 500,00 €	11 000,00 €	46 000,00 €		7 000,00 €	7 000,00 €	4 400,00 €	18 400,00 €			
Biodiv1	Projet Sentinelles BioClimatiques	Mise en place du projet Sentinelles BioClimatiques	Connaissances	32 000,00 €	20,00%	3 000,00 €	3 000,00 €	400,00 €	6 400,00 €	10,00%	1 500,00 €	1 500,00 €	200,00 €	3 200,00 €	50,00%	7 500,00 €	7 500,00 €	1 000,00 €	16 000,00 €	20,00%	3 000,00 €	3 000,00 €	400,00 €	6 400,00 €			
Biodiv3	Collecte et acquisition de données sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire	Poursuite des inventaires ou réalisation de nouveaux inventaires	Suivis	36 000,00 €	20,00%	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	7 200,00 €	10,00%	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	3 600,00 €	50,00%	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	18 000,00 €	20,00%	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	7 200,00 €			
Biodiv4	Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des habitats sensibles	Mise en place de suivis des habitats sensibles pour améliorer les connaissances	Suivis	24 000,00 €	30,00%	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	7 200,00 €						50,00%	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	12 000,00 €	20,00%	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	4 800,00 €			
<b>Trames agropastorales</b>				723 260,00 €		31 800,00 €	30 750,00 €	38 250,00 €	100 800,00 €		3 000,00 €	14 500,00 €	2 500,00 €	20 000,00 €		133 734,00 €	165 608,00 €	136 940,00 €	436 282,00 €		51 086,00 €	63 582,00 €	51 510,00 €	166 178,00 €			
Agrop2	Gestion et restauration des milieux tourbeux et humides	Gestion conservatoire et patrimoniale des tourbières, des zones humides et des complexes alluviaux	Travaux	78 000,00 €	10,00%	1 800,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	7 800,00 €						70,00%	12 600,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	54 600,00 €	20,00%	3 600,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	15 600,00 €			
		Amélioration des connaissances sur le fonctionnement hydraulique	Connaissances	80 000,00 €							10,00%	3 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	8 000,00 €	70,00%	21 000,00 €	17 500,00 €	17 500,00 €	56 000,00 €	20,00%	6 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	16 000,00 €		
Agrop3	Maintien et gestion adaptée des habitats ouverts agropastoraux sensibles	Mise en place de plans de gestion pastoraux et zones humides	Prairie	152 460,00 €											70,00%	32 634,00 €	47 628,00 €	26 460,00 €	106 722,00 €	30,00%	13 986,00 €	20 412,00 €	11 340,00 €	45 738,00 €			
		Acquisition foncière de parcelles à fort enjeu pour la ressource en eau et la biodiversité	Prairie	40 000,00 €							30,00%	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €	50,00%	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	20,00%	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	8 000,00 €		
Agrop4	Soutien aux pratiques agricoles favorables à la biodiversité, à la gestion de l'eau et à la qualité de l'eau et des sols	La réalisation de diagnostics d'exploitations agricoles (IDEA)	Agriculture	62 800,00 €											70,00%	17 500,00 €	13 230,00 €	13 230,00 €	43 960,00 €	30,00%	7 500,00 €	5 670,00 €	5 670,00 €	18 840,00 €			
		Accompagnement des exploitants agricoles dans l'amélioration de leurs pratiques	Agriculture	90 000,00 €	30,00%	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	27 000,00 €							50,00%	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	45 000,00 €	20,00%	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	18 000,00 €		
Agrop5	Soutien à la mise en œuvre de dispositifs de réduction des pollutions diffuses d'origine agricole	Aide à la mise en défens du cours d'eau pour limiter l'accès au bétail	Cours d'eau	220 000,00 €	30,00%	21 000,00 €	18 750,00 €	26 250,00 €	66 000,00 €						50,00%	35 000,00 €	31 250,00 €	43 750,00 €	110 000,00 €	20,00%	14 000,00 €	12 500,00 €	17 500,00 €	44 000,00 €			
<b>Trames aquatiques</b>				2 577 400,00 €		111 420,00 €	357 000,00 €	287 000,00 €	755 420,00 €		4 100,00 €	3 700,00 €	7 700,00 €	15 500,00 €		141 700,00 €	582 000,00 €	462 000,00 €	1 185 700,00 €		81 180,00 €	314 300,00 €	225 300,00 €	620 780,00 €			
Aqua1	Préservation et gestion concertée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique	Suivi de la qualité de l'eau	Suivis	80 000,00 €											50,00%	20 000,00 €	20 000,00 €		40 000,00 €	50,00%	20 000,00 €	20 000,00 €		40 000,00 €			
		Bilan de la qualité de l'eau	Connaissances	60 000,00 €												50,00%			30 000,00 €	30 000,00 €	50,00%			30 000,00 €	30 000,00 €		
		Amélioration des connaissances sur l'eau	Connaissances	80 000,00 €												50,00%		30 000,00 €	10 000,00 €	40 000,00 €	50,00%		30 000,00 €	10 000,00 €	40 000,00 €		
Aqua2	Plantation, restauration et gestion adaptée des ripisylves	Mettre en place un plan de sauvegarde du peuplier noir	Forêt	30 000,00 €	30,00%	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	9 000,00 €						50,00%	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	15 000,00 €	20,00%	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €			
		Plantation, restauration et gestion adaptée des ripisylves	Forêt	150 000,00 €	30,00%	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	45 000,00 €							50,00%	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	75 000,00 €	20,00%	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	30 000,00 €		
Aqua3	Amélioration morphologique de la continuité écologique des rivières et des connections avec leurs annexes hydrauliques	Opérations de gestion et d'aménagement des annexes hydrauliques	Travaux	39 000,00 €	20,00%	2 600,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	7 800,00 €	10,00%	1 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	3 900,00 €	50,00%	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	19 500,00 €	20,00%	2 600,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	7 800,00 €			
		Chantiers de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive	Travaux	1 427 400,00 €	30,00%	29 220,00 €	238 500,00 €	160 500,00 €	428 220,00 €							50,00%	48 700,00 €	397 500,00 €	267 500,00 €	713 700,00 €	20,00%	19 480,00 €	159 000,00 €	107 000,00 €	285 480,00 €		
		Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières	Travaux	405 000,00 €	30,00%	13 500,00 €	54 000,00 €	54 000,00 €	121 500,00 €							50,00%	22 500,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €	202 500,00 €	20,00%	9 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	81 000,00 €		
		Restauration de frayères et diversification des habitats piscicoles	Travaux	36 000,00 €	30,00%	6 000,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	10 800,00 €							50,00%	10 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	18 000,00 €	20,00%	4 000,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	7 200,00 €		
Aqua4	Préservation des populations d'Ecrevisses à pieds blancs	Poursuite des suivis annuels des populations (Ecrevisse à pieds blancs)	Suivis	15 000,00 €						30,00%	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	4 500,00 €	50,00%	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	7 500,00 €	20,00%	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €			
		Préservation des habitats de l'Ecrevisse à pieds blancs	Travaux	40 000,00 €	20,00%			8 000,00 €	8 000,00 €	10,00%				4 000,00 €	4 000,00 €	50,00%			20 000,00 €	20 000,00 €	20,00%			8 000,00 €	8 000,00 €		
		Ré-introduction sur certains tronçons par prélèvement sur réservoirs locaux de biodiversité	Cours d'eau	9 000,00 €	20,00%	600,00 €	600,00 €	600,00 €	1 800,00 €	10,00%	300,00 €	300,00 €	300,00 €	900,00 €	50,00%	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	4 500,00 €	20,00%	600,00 €	600,00 €	600,00 €	1 800,00 €			
		Recherche et développement sur les projets de lutte contre les écrevisses allochtones	Connaissances	11 000,00 €	30,00%	1 500,00 €	900,00 €	900,00 €	3 300,00 €	20,00%	1 000,00 €	600,00 €	600,00 €	2 200,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00%	2 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	5 500,00 €		
Aqua5	Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes	Lutte préventive : éviter le développement de nouveaux foyers (EEE)	Travaux	150 000,00 €	80,00%	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	120 000,00 €										0,00 €	20,00%	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	30 000,00 €			
Aqua6	Gestion des population de Ragondin et Rat Musqué	Mise en place d'une approche de gestion écosystémique et durable (Ragondin et rat musqué)	Animation	10 000,00 €															0,00 €	100,00%		5 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €			
Aqua7	Etude de la population de Raton laveur et évaluation des incidences indultes	Mise en place d'un groupe d'étude et de coordination régional	Connaissances	35 000,00 €															0,00 €			35 000,00 €		35 000,00 €			
				4 392 478,00 €		TOTAL AUTRES FINANCEURS 2024-2026			932 107,20 €</																		